

la Luciole

Bulletin des pratiques **bio** en Auvergne-Rhône-Alpes

N°33
Automne
2021



VITICULTURE

Implanter
des engrais verts

Pages 23-25

ÉLEVAGE

Nouvelle réglementation : les principaux changements

Pages 27-29

GRANDES CULTURES

Retour de la
Cameline Sativa

Pages 30-32



FRAB AuRA
Les Agriculteurs **BIO**
d'Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE



Pages
20-22



Page
26



Page
33

ACTUALITÉS NATIONALES

Pages 5-6

-

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Page 7-8

-

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES

Pages 9-12

-

TECHNIQUE MARAÎCHAGE

Du geste au savoir...
Paroles de maraîchers

Pages 13-14

Ca bouge
en Auvergne Rhône-Alpes

Pages 16-19

-

TECHNIQUE FRUITS

Voyage d'étude
dans le piémont Italien

Pages 20-22

-

TECHNIQUE VITICULTURE

Analyse des pratiques de gestion
des couverts végétaux semés

Pages 23-25

-

TECHNIQUES PPAM

Projet de valorisation du tilleul
des Baronnies Provençales

Page 26

TECHNIQUES ÉLEVAGE

Nouvelle réglementation :
les principaux changements

Pages 27-29

-

TECHNIQUES GRANDES CULTURES

Le retour de la
Cameline Sativa

Pages 30-32

-

FILIÈRE : PROJETS COLLECTIFS

Filière Blé-Farine-pain : vers une
relocalisation dans la Loire

Page 33

-

FORMATION

Tous
en formation

Pages 34-35

En complément de ces fonds publics, il s'avère nécessaire d'inclure des encarts publicitaires d'entreprises partenaires dans "La Luciole". Les administrateurs de la FRAB AuRA vous remercient de votre compréhension et vous souhaitent une bonne lecture.

La Luciole est éditée par la FRAB AuRA (Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes)

- **Directeur de la publication** : Simon COSTE
- **Coordination générale** : Alice ODOUL, Florian CORDIER, Claire PAGANELLI
- **Maquette et Mise en page** : Atelier Doppio
- **Rédaction** : Philippe METRAL, Anne HAEGELIN, Nicolas DELORME, Alice ODOUL, Cloé MONTCHER, Lise FABRIÈS, Florence CABANEL, Fabrice THEVENOUX, Landry DEVIN, Céline VENOT, Mathilde GIBAUD, Julia WRIGHT, Solenn BRIOUDE, Marie REDON, Elodie DE MONDENARD, Romain COULON, Clémentine HUSSENOT, Rémy BACHER, Alexandre BARRIER-GUILLOT, Samuel L'ORPHELIN, Céline DÉPRÉS, Rémi MASQUELIER, Céline MATHIEU, Florian CORDIER
- **Crédits photos** : Réseau GAB - FRAB AuRA sauf mention contraire

ISSN 2426-1955

La FRAB AuRA est la Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes, elle fédère les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB) : Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, ARDAB, ADABio, BIO 63, BIO 15, Haute-Loire Biologique et Allier BIO.



FRAB AuRA
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes

FRAB AuRA

INEED Rovaltain TGV - BP 11150 Alixan
26958 Valence Cedex 09
Tél : 04 75 61 19 35
Mail : contact@aurabio.org

Avec le soutien de :

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.aurabio.org



Préservons le vivant

La biodiversité a le vent en poupe, on en parle beaucoup dans les médias et le mot remplace progressivement le très galvaudé « développement durable ».

Son congrès international qui s'est tenu à Marseille récemment, a remis en lumière la nécessité urgente d'agir en sa faveur et de redire que nous aussi, les humains, faisons partie des milliers d'espèces peuplant notre terre. La disparition de certaines entraîne un déséquilibre néfaste pour d'autres. Nous sommes sur notre planète un ensemble qu'il faut penser dans sa globalité.

Malheureusement, la vie d'une alouette ou d'une saxifrage ne pèse pas lourd face à la pression des chasseurs ou des bétonneurs.

Les beaux discours ont souvent du mal à se transformer en actes.

Les agriculteurs, engagés dans une démarche de production biologique, connaissent la nécessaire prise en compte de la pluralité du vivant et des contraintes que cela peut représenter. Ils font face à un bon nombre de prédateurs attaquant leurs cultures ou leurs animaux d'élevage.

Ils luttent constamment contre les adventices qui ne sont pas des mauvaises herbes mais simplement des plantes que l'on aimerait voir ailleurs. La biodiversité fonctionnelle fait partie intégrante des outils à disposition des agriculteurs bio pour réguler la pression des espèces non désirables.

Notre réseau travaille en faveur de la biodiversité par exemple en favorisant l'implantation des haies ou grâce à l'utilisation et au maintien de variétés anciennes notamment en céréales panifiables.

Ce nouveau numéro de La Luciole nous prouve encore une fois que nous avons la capacité d'inventer sans cesse de nouvelles façons de faire et qu'il faut chercher et chercher encore des solutions pour s'adapter et apprendre à cohabiter différemment avec le reste du monde vivant.

PUBLICITÉ

Face à la flambée des prix des fertilisants, cet éleveur valorise les effluents d'élevage

Dans son exploitation - Les Petits Vallons - de Marcellé, Olivier Nocquet a remplacé les engrais azotés par ses effluents d'élevage. En les valorisant sur ses parcelles, l'éleveur réalise d'importantes économies et améliore la qualité de ses sols.

Depuis qu'il s'est installé en 1995, Olivier Nocquet a constamment fait évoluer ses pratiques d'élevage. Avec sa femme et son associé, ils élèvent 65 vaches laitières sur une exploitation de 100 hectares. L'été dernier, ils ont franchi le pas en convertissant l'exploitation en bio. « Ça faisait longtemps qu'on en parlait, témoigne l'éleveur. Il fallait faire le pas pour que l'on respecte la nature. » Ils produisent environ 400 000 litres de lait par an qu'ils transforment en partie en yaourts, fromages blancs et autres produits laitiers.

Pour nourrir la terre de leurs parcelles, les exploitants ont fait le choix de valoriser leurs effluents d'élevage il y a une dizaine d'années. Plutôt que d'investir dans des engrais azotés dont le prix flambe actuellement, ils valorisent les déjections de leurs animaux. « J'avais l'habitude de répartir tous les ans ma matière organique sur l'exploitation, se souvient Olivier Nocquet. Très vite, j'ai vu que le fumier suffisait. Alors j'ai pris l'habitude d'en apporter tous les ans sur les parcelles. »

Grâce à cet engrais naturel, la terre est nourrie en nutriments et en azote. « Avec une bonne agronomie, et avec les produits Tonyx d'une grande qualité, on voit bien le résultat. »

« UN EURO INVESTI, C'EST TROIS EUROS DE GAGNÉS »

Pour une meilleure décomposition du lisier, l'éleveur répand le LM Tonyx sur la litière. Le produit permet d'assécher naturellement la matière organique. Client de la marque depuis cinq ans, il reste pleinement satisfait du résultat. « Avant, je travaillais avec une autre marque mais le rapport qualité/prix n'était pas là. C'était beaucoup trop cher par rapport au gain. » Pour l'exploitant, « un euro investi dans le produit Tonyx, c'est trois euros de gagnés ».

Les intérêts du LM sont nombreux, « j'ai beaucoup moins d'herbes envahissantes ou de mauvaises herbes qui poussent, je suis beaucoup moins embêté ». Autour de l'exploitation, les voisins - eux aussi éleveurs, mais en conventionnel - s'en sont très vite rendu compte. « Ils sont surpris de ça, ils le voient quand ils viennent moissonner ou lorsqu'ils viennent à l'ensilage ».

Les terrains restent propres et faciles à travailler. Pour l'éleveur, la charge de travail a été réduite « et on consomme moins de gasoil ». Les mauvaises odeurs ont aussi quasiment disparu. Et pour les animaux, « je vois qu'ils sont plus en forme qu'ils ne l'étaient ».

LE CHEPTEL NOURRI GRÂCE AU PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE

Parmi les solutions adoptées pour améliorer la qualité de son exploitation et réduire les coûts d'exploitation, Olivier Nocquet s'est tourné vers la technique du pâturage dynamique. Chaque jour, il déplace son cheptel sur une nouvelle parcelle. Chaque cycle dure 18 jours. De cette manière, les animaux profitent d'une herbe de qualité et la prairie est beaucoup moins fatiguée. « Les vaches ne piétinent jamais sur l'herbe jeune qui recommence à pousser. Et les prairies sont mieux valorisées. »

Le pâturage tournant dynamique demande une certaine charge de travail, mais seulement lors de sa mise en place. « Une fois que c'est fait, on n'a pas besoin d'aller chercher l'herbe. C'est les vaches qui vont toutes seules LA trouver ».

“Avec une bonne agronomie, et avec les produits Tonyx d'une grande qualité, on voit bien le résultat.”

“j'ai beaucoup moins d'herbes envahissantes ou de mauvaises herbes qui poussent, je suis beaucoup moins embêté”



“la charge de travail a été réduite et on consomme moins de gasoil.”

TONYX
Les Vallons
38110 La Tour du Pin
T. 04 74 97 67 54
M. 06.41.67.31.55
fchorier@tonyx.fr
info@tonyx.fr

www.tonyx.fr

Prochaine PAC : quels changements pour la bio ?

Dans sa 1ère version (en cours d'examen par l'autorité environnementale), le Plan Stratégique National (PSN), cadre français de mise en œuvre de la prochaine PAC, présente des changements pour les bio.

Premier changement : les exigences de l'actuel Paiement Vert seront intégrées à la conditionnalité (BCAE). Dans la PAC actuelle, les fermes 100% bio validaient d'office les 3 exigences de ce paiement. A partir de 2023, les paysans bio devront respecter les critères de maintien des prairies permanentes et des surfaces d'intérêt écologique. Seul le critère « diversification des cultures » sera validé automatiquement pour les fermes bio.

Déception majeure côté écorégime puisque, malgré la mobilisation importante du réseau FNAB, la bio ne pourra pas prétendre à de meilleurs paiements pour ses services environnementaux. Les 1,68 milliards d'euros annuels de l'écorégime pourront être mobilisés soit au titre de "pratiques vertueuses", soit un titre d'une démarche certifiée (comme la certification bio) ou au titre de la préservation de la biodiversité, avec 2 niveaux possibles pour chaque modalité (de base ou supérieur). Pour les fermes 100% bio, l'écorégime « certification / niveau supérieur » correspondra à 82€/ha, cumulable avec une bonification « haies » éventuelle à hauteur de 7€/ha.

L'écorégime (1er pilier) sera cumulable avec l'aide à la conversion bio, qui reste sur le 2ème pilier. L'aide à la conversion bio ne connaîtra pas de changement majeur dans sa construction (contrat de 5 ans, montants variables selon les couverts), mais contiendra une réévaluation possible à 350€/ha du montant pour les grandes cultures. Le cumul entre la CAB et certaines MAEC sera possible. Le plafonnement de l'aide « Conversion »

est envisagé mais rien n'est acté à ce jour sur ce point.

Enfin, l'aide couplée "Veaux sous la Mère / Veaux bio" est reconduite dans la prochaine PAC, avec un montant unitaire prévu autour de 60€/tête (pour des animaux abattus entre 3 et 8 mois).

Les négociations vont se poursuivre d'ici mars 2022, à la fois au niveau européen pour la validation finale du PSN, mais aussi localement auprès des Régions et des Agences de l'Eau pour les MAEC forfaitaires de transition et toutes les aides non surfaciques (installation, investissements...). Des avancées restent donc encore possibles avant la mise en œuvre de la prochaine PAC au 1er janvier 2023.

POUR EN SAVOIR +

- Présentation FNAB du 19/10/2021 disponible sur demande auprès de la FRAB

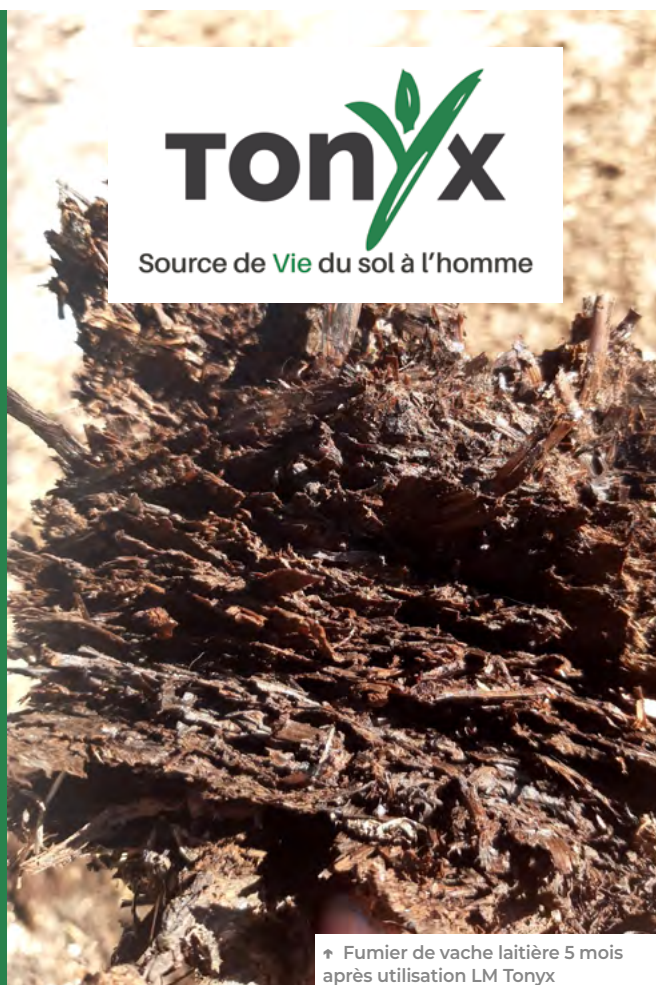
Anne **HAEGELIN**

FRAB AuRA

(d'après Fiona MARTY, FNAB)

Le LM Tonyx, un produit bénéfique pour les animaux et les lisiers

Le LM Tonyx est un équilibre de bases minérales naturelles composé de poudres de roches sédimentaires, d'algues marines calcaires, d'argiles minérales fossiles, de minéraux rares, spécifiquement des macro et micro-éléments géologiquement bioactifs. Ce produit est stimulateur d'un milieu bactérien sain pour le contrôle microbien des effluents d'élevage, leur bonne liquéfaction, leur enrichissement agronomique et le bien-être des animaux. Il a des effets bénéfiques sur le bien-être des animaux en permettant de réduire les pathologies (boiteries, problèmes respiratoires, dermatites, mammites...). Il est également bénéfique pour les lisiers et les fumiers puisqu'il permet de les rendre plus « propres », il favorise les processus de fermentation des matières organiques recyclables et bloque les processus de putréfaction en réduisant les pertes Azotées. Il désodorise les substances volatiles nauséabondes, améliore de ce fait l'ambiance des locaux.





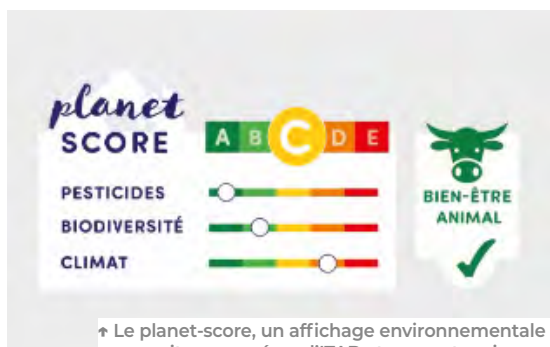
Affichage environnemental des produits alimentaires : méthode et travaux en cours

Anne **HAEGELIN**
FRAB AuRA

En application de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire, une expérimentation de 18 mois a été engagée par le Gouvernement pour définir, d'ici fin 2021, un affichage environnemental destiné aux produits alimentaires. L'ITAB et ses partenaires ont planché sur le sujet pour proposer la méthode « Planet-score ».

Ce format d'affichage, permettant de cerner les performances environnementales des denrées alimentaires, a été présenté fin juillet 2021. Basée sur l'ACV (analyse des cycles de vie), cette proposition intègre les avancées scientifiques récentes sur les impacts des pesticides sur la santé et l'environnement ainsi que les impacts des pratiques sur le climat et la biodiversité. Cette évaluation multicritère est synthétisée dans un score composite, intuitif et visuel. Testé auprès des consommateurs, il ressort que ce format répond aux attentes de transparence sur des critères clés. De ce fait, il active des leviers puissants en termes de changements de comportements, très supérieurs à ceux d'un score environnemental unique.

À noter que l'analyse des impacts sociaux, économiques et environnementaux des différentes démarches de durabilité alimentaires commence à interroger les ONG environnementales et citoyennes. C'est ainsi qu'est parue la « Boussole des labels » en mai 2021 (analyse comparative de 18 labels à partir de 30 critères, proposée par Bioconsom'Acteurs) et l'étude des démarches de durabilité dans le domaine alimentaire, en septembre 2021 (analyse comparée de 11 démarches sur 14 critères environnementaux et socio-économiques, proposée par Greenpeace, WWF et le Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne - BASIC). Dans ces 2 études, différents labels bio (publics et privés) sont passés en revue, et démontrent bien leurs bénéfices socio-économiques et environnementaux, mais aussi leurs marges de progrès. Parmi les démarches passées au crible et dans l'état actuel de son référentiel, la HVE ne présente aucun avantage environnemental ou socio-économique, évaluation confirmée par le récent rapport de l'IDDRI et par l'évaluation de l'Office Français pour la Biodiversité.



↑ Le planet-score, un affichage environnementale composite proposé par l'ITAB et ses partenaires

POUR EN SAVOIR +

- **Planet-score** : communiqué de presse et rapport complet à retrouver sur www.itab.asso.fr
- « la boussole des labels » : www.bioconsomacteurs.org
- Évaluation des démarches de durabilité alimentaires : <https://www.greenpeace.fr/demarches-durabilite/>
- Consulter les rapports d'évaluation de la HVE : <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/propositions/la-certification-haute-valeur-environnementale-dans-la-pac>

L'agriculture bio recrute !

La FRAB AuRA et des GAB ont pu faire connaître l'agriculture biologique, et les métiers de ce secteur, à des élèves de l'enseignement général, en organisant plusieurs événements cet automne. Financée par France Relance, cette campagne de communication sur les métiers de l'AB s'est déroulée sur plusieurs fermes bio, membres du réseau des fermes vitrines de l'AB en Auvergne-Rhône-Alpes et sur deux salons.

Un grand merci aux producteurs et productrices pour leur accueil et leurs témoignages ! En plus des visites de fermes, la FRAB et les GAB ont aussi apporté des informations sur l'AB et sur les métiers. D'autres professionnels ont été sollicités, pour présenter leur métier. Des établissements de l'enseignement agricole ont pu présenter l'offre de formations. C'est la ferme du lycée du Valentin à Bourg-les-Valence qui a ouvert le bal, avec une visite au cœur du salon Tech N Bio, pour 113 collégiens. Dans les Savoie, les éleveurs de la Ferme du Crêt Joli et les maraîchers du GAEC Petite Nature, ont accueilli une soixantaine d'élèves par ferme. Dans le Puy-de-Dôme, c'est pendant l'événement "Les Cours d'eau d'H2O Sans Frontière", à destination de tous les élèves de l'académie, sur la sensibilisation à la préservation de la ressource en eau et plus largement de l'environnement, que Bio 63 a pu rencontrer plus de 100 élèves. Les dernières visites ont eu lieu le 14 octobre : ce jour-là 45 collégiens ont visité la ferme aux Mille Fruits dans la Loire, 30 étaient sur l'exploitation du lycée horticole de Romans dans la Drôme pendant que 54 autres découvraient l'élevage d'Anne-Marie Januel en Haute-Loire. Les enseignants ont exprimé le souhait de renouveler ces opérations à l'avenir. En effet, les visites de fermes bio, complétées par les interventions des GAB et de la FRAB, étaient une bonne manière d'aborder l'orientation et les métiers avec leurs élèves, surtout pour les classes de 4ème et de 3ème.

Pour promouvoir plus largement le métier d'agriculteur et d'agricultrice bio, des vidéos témoignages ont été tournées, dans le cadre de cette campagne de communication, chez un vigneron, des maraîchers et des éleveurs laitiers. Ils présentent leurs fermes, leurs pratiques et leurs métiers. Vous êtes invités à les diffuser à vos contacts ! Ces vidéos permettent aussi de faire connaître le réseau des fermes vitrines de l'AB en Auvergne-Rhône-Alpes.

Prêtes à accueillir différents publics, elles sont présentées sur www.aurabio.org



Séminaire du Réseau bio en AuRA

Les administrateurs et directeurs des GAB et de la FRAB étaient réunis en séminaire à Saint-Chamond (42) le 28 septembre. Plus de 30 personnes ont planché toute la journée sur l'avenir du réseau bio en AuRA, sur les attentes et objectifs communs, mais aussi et surtout sur une meilleure coopération pour plus d'efficacité.

Après 4 années d'existence de la FRAB AuRA, issue de fusion du GRAB Auvergne et de CORABIO, les administrateurs souhaitent donner un nouveau souffle à l'ensemble du réseau. Mobiliser les administrateurs, fluidifier le fonctionnement interne, se retrouver derrière un projet commun sont les défis à relever pour poursuivre le développement d'une bio plus exigeante et mieux accompagner les adhérents dans leurs projets.

Portés par des objectifs communs, les participants ont souhaité que ce travail bénéficie d'un accompagnement professionnel afin de construire les fondations solides d'une coopération efficace et pérenne.

Si vous souhaitez contribuer à ces réflexions, rapprochez-vous de votre GAB

Alice **ODOUL**
FRAB AuRA

Nicolas **DELORME**
FRAB AuRA

Retour sur les Salons Professionnels 2021

L'objectif du réseau des producteurs bio auralpins était de renforcer sa présence et sa visibilité dans les salons professionnels de 2021. Objectif pleinement atteint, grâce une mobilisation efficace de l'ensemble du réseau, FRAB et GAB, équipes salariées comme représentants professionnels ; que tous en soient pleinement remerciés !

Le bilan du salon Tech & Bio est en cours mais il ressort déjà quelques points positifs comme la bonne visibilité et une bonne fréquentation du stand (plus de 100 personnes s'y sont arrêtés), un programme d'animations complet (une dizaine d'animations, participation à 7 conférences) et un degré de satisfaction des participants (visiteurs et organisateurs) très honorable (satisfaction à plus de 90%). La convivialité sur le stand, les échanges nombreux (au sein du réseau et avec les partenaires) et la présence de la FNAB (salarié.e.s et référents professionnels) ont été vivement appréciés. Des améliorations restent possibles, pour mieux faire connaître la diversité des domaines d'expertise du réseau, ses activités en matière d'appui aux territoires, à travers par exemple une participation encore renforcée aux conférences et aux ateliers techniques. Après sondage, les avis sont unanimes pour reconduire la participation du réseau à cet événement voire pour renforcer le partenariat entre le réseau FNAB et les organisateurs du salon.

Le bilan du Sommet de l'Élevage est également positif. Au cours des 4 jours de manifestation, des contacts ont été pris avec plus de 70 personnes. Comme toujours, les échanges (formels et informels) entre partenaires (sur et hors du stand) ont été nombreux et ont renforcé nos liens. Le format d'un stand multi-acteurs est toujours aussi satisfaisant pour répondre à tous les types de questions des visiteurs sur l'élevage biologique.

Anne **HAEGELIN**
FRAB AuRA

Bio et local en entreprise, le pari des restaurants INRAE du Puy de Dôme

Depuis le début de l'année, la FRAB accompagne 2 restaurants de centre de recherche INRAE autour de Clermont Ferrand. Les stations de Theix et de Crouel possèdent chacune leur restaurant collectif pour les salariés et visiteurs des sites, dont la gestion est déléguée à la société SOGERES.

Ces restaurants sont soumis à la loi EGALIM qui impose 50% des produits de qualité dans les achats, dont 20% de produits biologiques. Après avoir accompagné INRAE lors du lancement du nouveau marché, un travail au long cours a été engagé avec les équipes des restaurants et le responsable régional de SOGERES, Monsieur Jourdain.

Un premier diagnostic a permis d'éclairer tous les points forts de ces restaurants, et de mettre en lumière des pistes d'amélioration de l'offre globale. Solenn Brioude de Bio 63 a apporté sa connaissance fine du territoire et de l'offre alimentaire disponible. 2 animations ont permis aux convives de rencontrer les producteurs qui livrent déjà le restaurant, comme Le Biau Jardin à Gerzat,

ou de rencontrer des producteurs de la fromagerie collective O pré des volcans de Olby, en dégustant leur nouvelle gamme de fromages.

L'accompagnement de la FRAB se poursuit dans les prochains mois, mêlant travail sur les menus, formation des équipes aux signes de qualité, et des chefs-gérants à de nouvelles techniques culinaires. Bio 63 et la FRAB travaillent en même temps avec les acteurs des filières locales Auvabio et Auvergne bio distribution, afin de développer et pérenniser des filières de fruits et légumes bio du territoire.

Jessica **BONVOISIN**, FRAB AuRA
Solenn **BRILOUD**, Bio 63

Crédit d'impôt bio

Grâce à l'effort de tous, à la ténacité de notre réseau et aux soutiens des députés, le crédit d'impôt pour l'agriculture biologique est prolongé jusqu'en 2025 et augmenté à 4500 € par bénéficiaire et par an. Validée en 1ère lecture par l'Assemblée Nationale, cette augmentation doit encore être validée lors de sa 2ème lecture.

Principal mode de production agricole durable, l'agriculture biologique, pour se développer dans les fermes et dans les assiettes, doit être reconnue financièrement pour les services qu'elle rend en matière de protection des biens communs.

ALLER + LOIN

Communiqué de Presse de la FNAB : www.fnab.org/se-former-sinformer/espace-presse

Claire **PAGANELLI**
FRAB AuRA

MAISON MARION

BIO & ENGAGÉE DEPUIS 1984



- Nutrition animale toutes espèces
- Farines sur meule de pierre
- Farines et graines sans gluten
- Collecte et semences



37 Impasse du Moulin Gaillard 01290 St Jean / Veyle
03 85 23 98 50 - contact@moulinmarion.fr
moulinmarion.fr



MOULIN MARION
MAÎTRE MEUNIER DEPUIS 1897



ALIMENTS MARION
ELEVAGE & CULTURE BIO

HAUTE-LOIRE . Haute-Loire Biologique

Parlons transmissions !

Plutôt que de vous sortir des chiffres comme : 45% des exploitants-es français auront atteint l'âge de la retraite en 2026 (source : CESE, 2020), ou encore que le taux de renouvellement des fermes en AuRA gravite autour des 58% ces dernières années (source : Agreste),

Haute-Loire BIO préfère vous annoncer que ça bouge sur le département afin de rendre l'enjeu urgent de transmission agricole de plus en plus connu et surtout pris en compte par tous les publics : agriculteurs, structures d'accompagnement, élus et collectivités, citoyens, ...

Transmettre c'est l'affaire de tous ! Tel fut le mot d'ordre lorsque plusieurs associations agricoles de la région AuRA (Réseau AMAP, CREFAD Auvergne, dASA, La Brèche, CIVAM Auvergne, AD-DEAR 01 et 42, Atelier des Possibles, et Haute-Loire BIO) ont développé ensemble en 2020 un plan d'actions axé sur le renouvellement des générations de fermiers-ères. Au menu, des actions de formation, de diagnostic, de sensibilisation, ...

Concrètement, en mai dernier, ont eu lieu 2 demi-journées de sensibilisation et de réflexion, en webinaire et présentiel à St Germain Laprade, à destination des élus et des agents territoriaux. Elles étaient centrées sur les aspects de foncier agricole, d'alimentation locale et bio, et de dynamique territoriale. Avec comme trame de fond : la (non-)transmission des fermes impacte directement et intensément les dynamiques sociales et économiques, et la résilience alimentaire d'un territoire. C'est pourquoi une quarantaine de participants, élus et agents de collectivités ailligériennes et plus lointaines, ont fait le déplacement afin d'écouter les témoignages et partager leurs questionnements et expériences. Il en est ressorti de forts besoins d'accompagnement sur ces thématiques.



Et cet automne-hiver, cela ne s'arrête pas ! RDV durant les cafés-installation et les visites de fermes de Terres de Possibles, un peu partout en Auvergne. Et les 29-30 Octobre venez en prendre plein les yeux et les oreilles, lors du festival de films documentaires Semons l'Avenir à St Julien Chapteuil, qui cette année met un coup de projecteur sur le sujet de la transmission agricole, en proposant une sélection de films sur cette thématique : « retour à la terre », « les agronautes », ... Des débats intéressants avec les spectateurs en perspective.

Cloé **MONTCHER**
Haute-Loire Biologique

CANTAL . Bio 15

Les journées d'Automne et d'Hiver de Bio15 !

Cet automne va être chargé en journées techniques et journées de formations ... et sur l'ensemble du territoire Cantalien ! Ces journées sont l'occasion de rencontrer de nouveaux agriculteurs bio, d'échanger sur son métier et d'acquérir de nouvelles compétences !

VOICI LE PROGRAMME JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE :

→ **Reprendre une ferme en élevage et la convertir en Bio** dans le cadre des journées Terres de Possibles au GAEC NATUR'Agneau à St Flour - **le mardi 26 octobre.**

→ **Les piliers de la santé en élevage**, journée d'échanges entre vous avec l'appui d'un vétérinaire sur la sociologie des animaux, les conditions de logement, l'alimentation ... dans l'objectif de réduire ses frais vétérinaires - **le mardi 9 novembre.**

→ **Ça mousse Bio en Auvergne ! Filière brassicole : la filière qui monte en pression !** Journée d'échanges avec les différents partenaires de la filière : produc-

teurs d'orge brassicole, producteurs de houblons, malteurs et brasseurs. Quelles organisations collectives pour répondre aux enjeux de la filière ?

Le vendredi 19 novembre.

→ **Découverte de l'homéopathie pour vos élevages**, journées de formation avec un vétérinaire pour vous faire découvrir les granules et plein d'exercices pratiques pour pouvoir les utiliser plus facilement ! **Les mardis 23 novembre et 14 décembre ou jeudi 25 novembre et 16 décembre.**

→ **Découverte de l'aromathérapie pour vos élevages**, journées de formation avec un vétérinaire pour connaître les plantes et les huiles essentielles. Des solutions

pratiques pour les appliquer sur vos animaux, et pourquoi ne pas tester la méthode olfactive ?

Les vendredi 26 novembre et 17 décembre.

→ **Des légumes bio en plein champs ?**

Journée d'échanges sur la production de légumes bio en plein champs : itinéraires techniques, ravageurs, récoltes, conservation et commercialisation. Visite de parcelles et du local de stockage !

Le mardi 7 décembre.

→ **En savoir encore plus sur l'homéopathie ?**

Vous pratiquez l'homéopathie depuis quelques temps, vous souhaitez revoir certaines choses et approfondir encore plus ? Cette journée d'échange est pour vous ! **Le mercredi 15 décembre.**

Depuis de nombreuses années, Bio15 vous soutient dans vos démarches de formations. C'est pourquoi, Bio15 prend en charge les frais de participation !!! N'hésitez pas à nous contacter !!!

Bon automne et bon hiver !

Lise **FABRIÈS**
Bio 15

PUY-DE-DÔME . Bio 63

Un fonctionnement associatif renouvelé avec un nouveau CA et un bureau de 5 co-président.e.s !

Bio 63 a retravaillé en 2020 sur son fonctionnement associatif. L'objectif ? Permettre à tous les adhérents de pouvoir s'impliquer à hauteur de ses possibilités dans un contexte de fort développement des projets portés par Bio 63 !

Les co-président.e.s et leurs attributions

Maud Sampieri
Référente Futurs bio et trésorière

Nathanaël Jacquart
Référent Futurs bio

Vincent Nozahic
Référent Appui technique

Julien Anglade
Référent Filières courtes et longues

Stéphane Léonard
Référent Alimentation et Territoires

Pour cela, le Conseil d'administration composé de 18 élus se concentre sur les grandes orientations à donner à l'association. Il se réunit cinq fois par an pour prendre des orientations sur des sujets qui touchent l'association et l'agriculture biologique dans son ensemble : installation, transmission, foncier / Climat, Eau, Biodiversité / Démarche de label... Il est également informé et mobilisé sur les actualités locales, les projets réseau FRAB et FNAB, la vie de l'équipe salariés.

Chaque administrateur participe ensuite à une des quatre commissions mises en place pour travailler les projets en détail : Futurs bio, Appui technique, Filières courtes et longues ou Alimentation et Territoires. Elles sont ouvertes à tous les adhérents et se réunissent 4 à 5 fois par an.

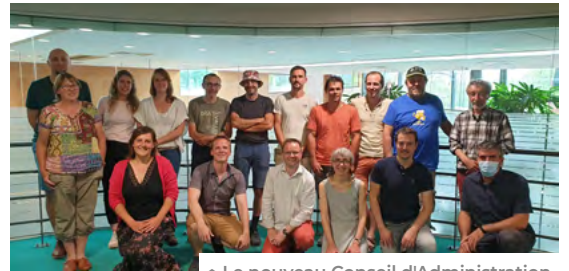
Enfin, la grande nouveauté est le bureau avec 5 co-Président.e.s ! Suite à la fin de mandat de Dominique Ouvrard, Président depuis 2012 que nous remercions d'ailleurs pour cette implication sur le long terme, les nouveaux membres du bureau ont souhaité formaliser une co-Présidence. L'objectif est de partager les responsabilités et les décisions de cette fonction : représentation politique, responsabilité de l'équipe sala-

riée, du budget et des partenariats. Pour faciliter le lien avec les salariés, chaque coprésident.e a une attribution spécifique.

Comme l'ensemble des administrateurs, ils.elles sont à votre écoute pour toutes questions.



↑ Le nouveau Bureau



↑ Le nouveau Conseil d'Administration

Florence **CABANEL**
Bio 63

ALLIER . Allier Bio

Allier Bio, Passons à l'action !

Sous l'impulsion d'un conseil d'administration jeune et renouvelé, l'Association Allier Bio s'est reconstruite depuis un an. Avec l'appui d'une animatrice, Julie BOURY, qui a quitté ses fonctions depuis mai 2021 et que nous remercions pour son implication, l'Association s'est structurée, organisée et a défini les priorités d'actions.

Une nouvelle page s'est ouverte depuis le 1er octobre 2021, avec l'arrivée du nouvel animateur, Fabrice THEVENOUX. Certains projets en cours vont ainsi se concrétiser en matière de structuration des filières, développement des circuits courts, formation, communication...

Le dossier de candidature pour la constitution d'un GIEE « légumes secs » vient d'être reconnu. Ainsi, sur une durée d'un an, le collectif d'agriculteurs poursuivra sa réflexion, notamment sur l'étape du tri avec l'acquisition de matériel spécialisé en commun.

Enfin, l'Association Allier Bio était partenaire du forum « Quelle alimentation pour demain », organisé par la Communauté d'Agglomération de Vichy dans le cadre de leur Plan Alimentaire Territorial (PAT). Après une présentation de la structure de commercialisation de légumes en demi-gros AUVABIO, Allier Bio a tenu un stand en partenariat avec la FRAB. La journée du 14 octobre s'est terminée par la projection du film « Au-delà des clôtures ». A l'issue, Sébastien FAYARD et Rémi RIEUF, administrateurs Allier Bio, ont participé au débat centré sur les évolutions des pratiques d'élevage.

Christophe **BLANCHET**
et Sébastien **FAYARD**
pour les Co-Présidents

Fabrice **THEVENOUX**,
Animateur-Coordinateur
Allier Bio

RHÔNE-LOIRE . ARDAB

Des légumes de plein champ bio et locaux :

une solution de diversification en accord avec les enjeux de relocalisation des productions

Dans un contexte où la loi EGAlim pousse à alimenter la restauration hors domicile en produits bio et locaux où les projets alimentaires territoriaux (PAT) émergent au sein des collectivités avec les mêmes ambitions, produire des légumes bio et locaux est devenu un véritable enjeu pour les territoires.

En automne 2020, des agriculteurs en polyculture-élevage de la plaine du Forez se sont retrouvés pour échanger sur leurs problématiques et sur leurs envies de diversification de leurs productions. Rapidement, l'envie de travailler ensemble et de se diversifier dans les légumes de plein champ a permis de créer une dynamique collective. L'ARDAB a accompagné ce groupe dans sa réflexion et sa structuration, et en 2021 un GIEE « émergence » a été créé !

Pour ce jeune groupe, les enjeux sont multiples et la création de ce GIEE va permettre de se développer progressivement :

~ **Découvrir de nouvelles productions** et se perfectionner techniquement

~ **Développer la filière** en structurant collectivement la production et la commercialisation

~ **Développer une filière bio et locale** en lien avec les collectivités et les acteurs économiques du territoire

Si des initiatives similaires sur d'autres territoires existent, des rencontres et échanges pouvant enrichir nos réflexions sont les bienvenus. Ce groupe est en phase de structuration, si ce projet vous intéresse n'hésitez pas à nous contacter (Pour plus d'informations : contact-ardab@aura-bio.org)

Landry **DEVIN**
ARDAB

ARDÈCHE . Agri Bio Ardèche

La pédagogie pour faire évoluer

les habitudes de consommation et alimentaires : une année scolaire riche en ateliers éducatifs



Tout d'abord, des défis « Foyers à Alimentation Positive » (FAAP) vont être réalisés. Le but est de montrer aux familles, à travers des animations, que l'on peut avoir une alimentation saine, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire. Au programme : atelier « diététique », atelier cuisine bio et local pour moins de 3 euros, visite de fermes du territoire, découverte des circuits courts et ateliers de transformation. Le défi mis en place l'an dernier sur la zone d'Arche Agglo et de Rhône Crussol a connu un vif succès auprès des participants. Il sera reconduit cette année avec 10 nouvelles familles. Trois autres défis FAAP pourraient prendre place sur d'autres territoires si nous parvenons à sécuriser les financements.

Agri Bio Ardèche intervient aussi dans les écoles et accueils de loisirs pour sensibiliser les enfants au « bien manger » et leur faire découvrir ce qu'est l'agriculture biologique. Travailler sur la thématique « Du champ à l'assiette » permet de les faire réfléchir à ce qu'ils mangent et de leur faire prendre ainsi conscience du lien entre alimentation et agriculture. Au travers d'activités ludiques, de nombreux sujets sont abordés : saisonnalité, localité, légumineuses, déchets, agriculture biologique, biodiversité, étapes de transformation d'un produit alimentaire... Cette année, nous interviendrons sur les territoires

d'Arche Agglo, Rhône Crussol, Beaume Drobie et Ardèche des Sources et Volcans. Avec les enfants comme avec les familles, des ateliers sur des fermes bio sont inclus dans ces dispositifs pour leur faire découvrir l'environnement d'une ferme bio, le métier d'agriculteur, les ateliers de production, des circuits courts de vente, des pratiques respectueuses de l'environnement et ... pour qu'ils mettent la main à la pâte en semant, en plantant, en paillant, en récoltant, en nourrissant les animaux, en faisant du pain ou des faisselles... ! (contact : clementine.hussenot@agribio7.org / 07 89 43 39 44)

Clémentine **HUSSENOT**
Agri Bio Ardèche

DRÔME . Agribiodrôme

Commande groupée de grains fermiers et de semences pour les couverts végétaux

Agribiodrôme a organisé en 2021, pour la 3ème année, une commande groupée de grains fermiers et semences certifiées pour les couverts végétaux. Pour la première fois, cette commande a été proposée à tous les adhérents (le travail a été initié sur 2019 et 2020 avec des groupes de viticulteurs). 57 adhérents s'y sont rattachés, cumulant 34 tonnes de grains commandés. 36% de ce volume est d'origine bio locale, principalement sur l'orge, l'avoine, la cameline et la gesse. Notre travail est bien sûr de faire en sorte que cette part augmente.

• En conclusion :

- ~ **Année difficile pour les céréaliers locaux en raison du climat** : faibles récoltes pour les légumineuses, mélanges pas dans les proportions attendues... Donc besoin de rechercher d'autres fournisseurs.
- ~ **Besoin d'une entité différente d'Agribiodrôme** qui puisse payer toutes les factures et refacturer aux producteurs ensuite.
- ~ **L'an prochain** : essais de féverole par un des polyculteurs, peut-être de nouveaux producteurs locaux pour fournir une commande groupée victime de son succès

AIN ■ ISÈRE ■ SAVOIE-HAUTE-SAVOIE . ADABio

La Restauration collective, un levier toujours plus fort pour les débouchés locaux des agris bio

Notre réseau a été précurseur dans le plaidoyer visant à favoriser l'introduction de produits bio et locaux en restauration collective et la loi EGalim a renforcé notre légitimité.

Aujourd'hui, l'ADABio accompagne les organismes (collectivités, associations) en charge de la restauration scolaire qui doivent renouveler leur marché, se mettre en conformité avec la loi et en profitent pour élever leurs exigences en termes de produits bio et locaux, de conditionnement, de fraîcheur, de fait-maison et d'évolution des pratiques alimentaires.

De plus, l'ADABio aide les organismes à réfléchir à la reprise en main de leurs cantines en gestion directe, ce qui n'est pas une mince affaire quand l'expertise, les compétences, les outils ont été abandonnés à la faveur de la gestion concédée.

Cela passe par différentes modalités d'accompagnement : individuelles, sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ou collectives, sous forme de réunion d'informations, d'accompagnement au diagnostic et à la fixation d'objectifs, via notamment des formations-actions. Deux actions collectives sont en cours en Isère, avec la CdC du Pays Voironnais et le PAIT.

Accompagner sans non plus casser des dynamiques existantes nécessite une connaissance fine du territoire, de ses acteurs et enjeux : plutôt que de miser sur un seul cheval, il est préférable d'assurer des complémentarités entre acteurs, les aider à progresser sans non plus interférer dans le jeu concurrentiel.

Du côté des approvisionnements, l'ADABio, avec ses partenaires (Réseau Manger Bio, Plateformes, Légumeries, Chambres), cherche à mettre en lien les établissements avec des fournisseurs en capacité de répondre à la demande et à favoriser une offre suffisante et adaptée au segment de la restauration collective.

Enfin, ce travail qui est fait sur le plan scolaire trouve aussi des suites logiques avec d'autres types de secteurs, comme les EPHAD, ou bien les entreprises.

L'offre ADABio sur les 4 départements est portée par les animatrices, Clothilde en Isère, Marjorie dans les Savoie et Sabine dans l'Ain, qui sont à l'écoute des besoins des organismes, leur proposent des solutions, et travaillent sur l'amont (côté producteurs et plateformes), et par Justine, notre nouvelle Chargée de Mission Restau Co et Alimentation, qui travaille sur l'aval : cantines, traiteurs etc.

Florian **CORDIER**
ADABio



SAVOIR-FAIRE

Rédaction
Rémy BACHER
SEMBio

Du geste au savoir... Paroles de maraîchers

Les maraîchers, qu'ils soient nouvellement installés ou pratiquant de longue date, ont des choses à dire et des savoirs à partager ! Ces savoirs sont en permanence en construction, ils évoluent au fur et à mesure que le maraîcher acquiert de l'expérience. Ils se nourrissent aussi de ses rencontres avec des pairs, de sa curiosité, des temps de formation, des valeurs qui le portent, également.

Mettre en évidence ces savoirs, en donnant la parole aux maraîchers, tel est le sens du travail que le collectif SEMBio, réunissant une équipe aux compétences diversifiées (voir encadré), a lancé en 2017.

Nous avons sollicité une vingtaine de maraîchères et de maraîchers, du jeune installé.e à celui-celle de plus de 40 ans d'expériences, et dans 3 régions : la Lorraine, le Sud-Isère et le Luberon.

Il s'agit principalement de fermes maraîchères sur petites surfaces, aux productions diversifiées et commercialisant en circuits courts.

• Un recours original à l'outil vidéo

Les savoirs et les techniques mis en œuvre passent pour partie par de nouvelles approches de l'exercice du métier, de nouvelles connaissances, de nouvelles aspirations de celles et ceux qui s'installent... L'émergence de réseaux comme celui sur le « maraîchage sur sol vivant », ou autour de la permaculture, de l'agroforesterie..., en sont des signes.

L'utilisation de l'image s'est largement popularisée. C'est un moyen puissant de partage et de transmission de pratiques.

La méthode que nous avons utilisée va plus

loin qu'une simple captation d'images, en s'appuyant sur une approche dite « d'auto-confrontation » :

Le maraîcher est filmé au champ (en limitant les interventions et les discussions) ; des extraits sont ensuite sélectionnés et lui sont présentés sur un écran, dans le cadre d'un entretien qui met l'accent sur la mise en contexte, les motivations, voire l'éthique qui l'ont conduit à poser tel ou tel geste. Cette séquence est également filmée.

Les entretiens font l'objet d'un travail d'analyse, qui permet de sélectionner les paroles autour d'un thème développé par les maraîchers (la gestion des adventices par exemple).

Cette matière première, faite de paroles et d'images, permet la réalisation de films de différents formats :

- ~ **Un geste et la parole d'un maraîcher**, sur un enjeu particulier;
- ~ **Des regards croisés** : plusieurs maraîchers s'expriment sur une même thématique ;
- ~ **Des films scénarisés**, accompagnés d'une voix off.

Pour aller plus loin

Toutes les vidéos produites sont en libre accès sur la plateforme animée par l'ITAB :

<https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?Presentation>

Vous pouvez également y retrouver les fermoscopies des fermes maraîchères qui ont participé à ce travail (2 pages au format PDF).

Une page présente les actions qui ont accompagné la production des films sur les territoires :

- ➔ Rencontres entre maraîchers,
- ➔ Rencontres maraîchers-consommateurs, avec la réalisation de micro-trottoirs (Sud-Isère, Luberon).

• Gérer les mauvaises herbes ou composer avec les adventices ?

En Sud-Isère, le sujet de la maîtrise de l'enherbement des cultures s'est révélé une forte préoccupation.

En Lorraine, le groupe de maraîchers, réuni en GIEE, en a même fait l'axe principal de son travail dans le cadre du projet SEMBio.

Les propos des maraîchers ont mis en évidence le fait, non pas de lutter systématiquement contre le développement des adventices, mais d'avoir une vision globale et à long terme sur leur présence. L'anticipation, les interventions à des moments clés par rapport à la culture en place, l'organisation, le choix des outils (qu'ils soient manuels ou tractés) ... Les approches révélées ont rejoint des débats comme celui par exemple des matériaux de paillage : plastique ou pas plastique ?

Dans certains cas, le maintien de « mauvaises herbes » en guise de couverture du sol a même été identifié comme un atout au creux de l'hiver...

La quinzaine de vidéos réalisées sur ce thème illustre cette diversité des approches, mais toutes ont en commun le choix d'apprendre à composer, plutôt que systématiquement avoir à lutter contre.

• Comment utiliser ces vidéos ?

La plateforme web va continuer à s'enrichir de nouveaux apports, par exemple sur le travail du sol (Luberon). En Sud-Isère la question centrale de la gestion de l'eau et de l'irrigation des cultures est au cœur des films réalisés en 2021 (certains déjà disponibles sur la plateforme SEMBio).

Mais d'ores et déjà, les vidéos réalisées ont permis d'animer des rencontres entre maraîchers. Lors des rencontres, le dialogue s'instaure rapidement. Sans jugement porté sur les pratiques, elles ont permis une mise en commun des expériences et des questionnements.

En libre accès, ces vidéos peuvent être projetées pour des animations de groupes. Elles commencent aussi à être utilisées en formation (BPREA, BAC Pro...) : des réunions entre formateurs sont d'ailleurs en préparation à SupAgroFlorac, dans le cadre du plan national de formation (PNF), qui vise à introduire l'agro-écologie dans les cursus.

EN SAVOIR +

Contact :

remy.bacher@wanadoo.fr



L'équipe SEMBio

Elle est composée d'une dizaine de personnes venant de différents horizons, dont deux anciens maraîchers :

- Philippe **BARRET** et Jean-Luc **CAMPAGNE** : l'association Geyser travaille depuis une trentaine d'années sur *les Savoirs Ecologiques Paysans (SEP)* à travers un programme nommé « Ecologie Paysanne » ;
- François **LÉGER** : enseignant chercheur à AgroParistech : il suit entre

autres le développement du maraîchage sur petites surfaces, et a piloté un travail de suivi de la ferme du Bec-Hellouin ;

- Loïc **BRAIDA** : enseignant chercheur à SupAgroFlorac ; accompagne l'évolution des pratiques pédagogiques dans l'enseignement agricole, avec un focus sur l'agro-écologie ;
- Mathieu **CONSEIL** : technicien maraîchage au sein de l'ITAB ; il anime la plateforme SEMBio ;

- Rémy **BACHER** : ancien maraîcher en Isère, membre de l'association *SITADEL* ;
- Florian **CARLET**, animateur maraîcher *FR Civam PACA* ;
- Nicolas **HERBETH**, animateur maraîcher Lorraine, Bio Grand Est ;
- Fred **BOYETTE-POTERLOT**, ancien maraîcher, vidéaste ;
- Julien **LOISEL** : master Agroécologie, AgroParistech, en 2017.

PUBLICITÉ

La ficelle biodégradable BIOFIL aux « Nouveaux jardins de la solidarité »

Jackie est une des 8 encadrant(e)s maraîchères des « Nouveaux jardins de la solidarité », du réseau Cocagne, à Moirans, en Isère. Ils emploient 30 salariés en insertion sur deux activités : le maraîchage bio d'une part et d'autre part l'entretien d'espaces naturels, d'espaces verts et la pépinière. La production maraîchère biologique est vendue sous forme de paniers. Les paniers de légumes certifiés bio sont livrés sur des lieux de dépôt : restaurants, magasins et marché local.

PRATIQUE ET FACILE :

Pour leurs 5 hectares de maraîchage, ils recherchaient **une ficelle biodégradable pour tuteurer et palisser les légumes.** « Nous venons de réaliser 2 campagnes avec la ficelle de tuteurage BIOFIL, sur plusieurs types de plantation sous serre comme la TOMATE et l'AUBERGINE, avec un arrosage goutte à goutte, ainsi que le HARICOT, par goutte à goutte et aspersion. »

« L'installation sur les jeunes plants débute en avril. La mise en œuvre de BIOFIL est facile, par sa présentation en bobine avec dévidage intérieur. Elle est facile à transporter et suffisamment souple pour faire 1 seul nœud sur les supports de culture. Le nœud reste en place jusqu'à l'évacuation des serres après culture. » La ficelle est fixée sur le plant par un clip ou un nœud à 15 cm du sol afin d'éviter l'effet mèche.

LOCALE ET COMPOSTABLE :

BIOFIL étant 100% compostable, le nettoyage en coupant les ficelles est facilité. « On évacue en compostage directement ». La BIOFIL est composée à 100% de cellulose issue du pin des Landes (40) puis transformée en corde à Entre deux Guiers en Isère (38). Cela a retenu l'attention de ce Jardin de Cocagne, qui a pour habitude de soutenir les initiatives locales.

TESTÉE ET ADOPTÉE :

« Pour moi, l'essentiel, c'est que la ficelle a tenu ses engagements. **Aucun brin de BIOFIL n'a cédé en cours de culture** et elle est abordable. Surtout, elle est compostable et biodégradable : **plus besoin de trier les plants des ficelles en fin de culture !** »

A savoir, « la ficelle se détend un petit peu, il faut mettre les bobines en condition extérieur avant la pose. » Il faut aussi tenir compte de quelques précautions d'usage, en n'entourant pas la motte avec BIOFIL. Elle reste un produit compostable et le fil risquerait d'être dégradé par les bactéries de la terre. Il faut prévoir le stockage des bobines au sec et à l'abri de la lumière de préférence.

CONCLUSION :

« Cette ficelle 100% compostable fonctionne parfaitement et répond à nos attentes. On ne reviendra pas en arrière, le choix de passer à BIOFIL est judicieux et le partenariat local remplit notre objectif. »

« Nous souhaitons continuer le partenariat avec TCT, pour expérimenter les crochets et les essais avec les filets à ramer 100% compostable. Nous attendons avec impatience ces nouvelles solutions pour la prochaine saison 2022. »



**COMPOSTAGE COMPLET :
58 jours
EN TERRE**



**0,03 €
LE MÈTRE**

BIOFIL Small S :

Ø1.6mm

pour Framboises, Haricots

BIOFIL Medium M :

Ø2 mm

*pour Concombres,
Poivrons, Aubergines
et Tomates cocktails*

BIOFIL Large L :

Ø2.3 mm

pour les Tomates

Pour plus d'informations, et recevoir un échantillon de BIOFIL ou trouver le distributeur le plus proche de chez vous, contactez :

Armelle POULET

T. 07 83 37 56 65

a.poulet@textilose-curtas.fr

TECHNIQUE

MARAÎ- CHAGE



↑ Visite GIEE émergence à Pierrefitte sur Loire (03), Mars 2020

DYNAMIQUE DE GROUPE

Rédaction

Alexandre

BARRIER-GUILLOT

FRAB AuRA

Samuel **L'ORPHELIN,**
Agribiodrôme

Céline **DÉPRÉS**
ARDAB

Rémi **MASQUELIER**
Agri Bio Ardèche

Céline **MATHIEU**
et Céline **VENOT**
ADABio

Ça bouge en Auvergne Rhône-Alpes

La dynamique d'installation en maraîchage biologique est forte sur toute la France et notre région ne fait pas exception. D'un autre côté, l'ensemble des maraîcher.e.s font face aux changements climatiques et portent de nouvelles ambitions sur le rôle de leur ferme dans la société et le paysage agro-environnemental. La volonté d'échanger, d'expérimenter, de se rencontrer, de s'entraider se développe sur tout le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Pour accompagner cette dynamique, le réseau bio développe des groupes qui bénéficient pour la plupart de financements publics afin de faire progresser collectivement les fermes maraîchères bio, tout en créant des références et des itinéraires techniques vitrines pour les acteurs et agriculteurs en démarche de conversion vers l'agriculture biologique.



Groupe Ecophyto 30 000 MaraîSol 74

Territoire : Haute-Savoie



14
MARAÎCHERS

Années du projet : 2019-2022

Sujet : Amélioration de la fertilité des sols pour une pérennité agronomique et une viabilité économique des fermes

Le groupe de maraîcher.e.s travaille sur la thématique de la fertilité des sols à travers différents axes :

- **Connaissance de leur sol** (interprétation des analyses de sol et observations de terrain, gestion de la matière organique)
- **Limitation du désherbage par l'utilisation de paillage organique** (compost de déchets verts, chanvre, papier kraft, semis direct dans mulch...)
- **Implantation d'engrais verts** pour améliorer les propriétés physiques et biologiques de leur sol
- **Utilisation de préparation à base de plantes** pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires

Au-delà de ces sujets, les maraîchers échangent sur l'ergonomie et l'optimisation du travail, l'adaptation au changement climatique, la gestion de l'eau et la réduction du travail du sol.

Retrouvez leurs essais :

<https://forum.adabio.com/viewtopic.php?f=94&t=1446&sid=9b4a14cd9a3f07256ec9ea457ceab93f>

Conseiller : Céline **VENOT**



↑ Bout de champs aux jardins de l'arc-en-ciel, Chilly (74), septembre 2021



Groupe DEPHY Légumes BIO Auvergne

Territoire : Auvergne (03, 63, 43 et 15)

Années du projet : 2017 - 2026



12
MARAÎCHERS

Sujet : Gestion du sol et de sa fertilité

Après avoir travaillé 4 ans sur la gestion de l'enherbement, le groupe continue la recherche en ce sens en se concentrant cette fois-ci sur une gestion plus durable et efficace des sols et de leur fertilité : réduction du travail du sol, biomasse produite ou locale, associations de cultures, prévention, réglage de matériel au millimètre... Les 12 fermes mettent en place des essais afin de perfectionner des itinéraires techniques performants. Les résultats sont régulièrement présentés lors de visites de fermes et de production de livrables : objectif transférer les connaissances ! Les premiers rendus sont déjà disponibles :

<https://ecophytopic.fr/dephy/groupe-dephy-ferme-legumes-bio-auvergne>

Conseiller : Alexandre BARRIER-GUILLOT



↑ formation Bio 15, Sansac-Verdun (15), Septembre 2020



Le Groupe Technique des Maraîcher.e.s BIO d'Auvergne

Territoire : Auvergne (03, 63, 43 et 15)

Années du projet : 2017 - 2026



85
MARAÎCHERS

Sujet : Le réseau des maraîcher.e.s bio d'Auvergne

Le Groupe Technique est ouvert aux adhérent.e.s du réseau bio. Il permet de recevoir un appui technique du conseiller maraîchage, d'échanger en direct avec d'autres maraîcher.e.s sur l'application Discord (95 participant.e.s !), de recevoir une lettre d'informations techniques sur les questions du moment, 2 fois par mois. Le groupe se réunit régulièrement pour des formations, des journées techniques et même un voyage d'étude organisé chaque année. L'objectif est d'échanger et s'entraider, une bible maraîchère locale à portée de main. Le groupe échange sans réserve, permettant de s'informer au quotidien, d'échanger bons plans, trucs & astuces, de former les nouveaux installés mais aussi de perfectionner les anciens !

Conseiller : Alexandre BARRIER-GUILLOT



Organisés pour un maraîchage bio vivable et intégré au territoire

Territoire : Bassin privadois - proche vallée du Rhône

Années du projet : 2020-2024



9
MARAÎCHERS

Sujet :

Depuis 2 ans, dans le secteur bassin privadois - proche vallée du Rhône, des maraîchères et maraîchers bio créent une dynamique collective pour améliorer la vivabilité de l'activité, en pariant sur le partage et l'intégration entre petites fermes et acteurs locaux de l'aval et du territoire.

D'abord destinés à éviter la concurrence en interne, les échanges ont finalement permis d'élargir la réflexion autour de ce qui a le plus d'impact sur le bien-être au travail :

- **La pénibilité physique et morale du métier a été identifiée comme le sujet numéro 1**, étant la cause de l'arrêt d'activité de nombreuses structures. Un partenariat avec la MSA et des ergonomes va permettre d'identifier, via des observations en situation, les sources de pénibilité et mesurer ce qui peut être amélioré via la technique, l'outillage, l'organisation, l'aménagement ou autre.
- **La capacité à se rémunérer correctement est également prioritaire**. Des travaux d'amélioration sont prévus : le maintien collectif de prix assez hauts en lien avec une communication commerciale qui valorise la qualité et l'éthique de production, et surtout une plus grande intégration collective de la production et de la vente (planification partagée, outil numérique de mise en marché en commun).

Conseiller : Rémi MASQUELIER



↑ Rencontre du groupe Semences aux Jardins du Treille, Maringes (42), juillet 2021



↑ Bout de champ Non travail du sol, couverts et mulch, au Jardin du Bois Joli, Ambierle (42), juillet 2021



↑ Visite d'essai, ferme du Trian, Tullins, 15/04/2021



Groupe Semences maraîchères

Territoire : Rhône et Loire

Années du projet : 2020-2022



15

MARAÎCHERS

Sujet : Mutualisation de connaissances, de savoir-faire et matériel, autour de l'autoproduction de semences maraîchères

Ce groupe d'une quinzaine de maraîcher.e.s est co-animé par l'ARDAB et l'ADDEAR 69. Les maraîcher.e.s se penchent sur la production, la récolte, le tri et le partage de certaines variétés de semences locales, afin de préserver la biodiversité potagère (exemple : salades Blonde de Saint Etienne, Vorézienne...) et de gagner en autonomie. Des temps de rencontres sur les fermes du groupe, mais aussi plus loin, permettent de partager l'expérience. Un voyage d'études en Franche-Comté a notamment eu lieu début 2021, à la rencontre des maraîchers-semenciers d'Interbio Franche-Comté, et une formation cet automne avec le Centre de Ressources de Botanique Appliquée.

Conseiller : Céline DÉPRÉS



Groupe informel Maraîchage bio 69-42

Territoire : Rhône et Loire

Années du projet : Depuis longtemps



40

MARAÎCHERS

Sujet : Des échanges techniques en maraîchage

Depuis de nombreuses années, l'ARDAB anime des bouts de champ entre mai et juillet (3 à 4 par an), et des formations techniques sur l'automne-hiver, en partenariat avec Dominique Berry du Bureau Technique des Maraîchers du Rhône et de la Chambre d'agriculture du Rhône. Une grande diversité de sujets sont abordés : biodiversité et auxiliaires, irrigation, réduction du travail du sol, gestion de l'enherbement, conservation des légumes, matériel et équipement...

Depuis 2021, 26 producteurs se sont regroupés dans un groupe d'échanges WhatsApp sur la réduction du travail du sol. Les échanges y sont riches, pas toujours autour du sol, mais la solidarité entre producteurs permet à chacun.e d'obtenir des réponses à ses interrogations.

Conseiller : Céline DÉPRÉS



GIEE Emergence Maraîchage sur sol vivant

Territoire : Ain - Isère

Années du projet : 2021 - 2022



12

MARAÎCHERS

Sujet : Groupe d'échange sur la réduction du travail du sol en maraîchage

Les maraîcher.e.s sont très sensibles aux problématiques environnementales et agronomiques. Ils.Elles se questionnent sur leurs pratiques et comment les adapter pour être plus résilients face au changement climatique, tout en continuant à produire efficacement.

Ils.Elles souhaiteraient adapter leurs itinéraires techniques en lien avec ces questionnements, mais se retrouvent souvent seuls face à leurs problématiques, et ont donc du mal à se lancer.

Le groupe GIEE MSV est constitué de 12 fermes réparties sur les départements de l'Ain et de l'Isère. L'objectif des maraîcher.e.s est d'avoir un groupe d'échange sur cette thématique afin de partager leurs expériences et de lever les freins techniques et psychologiques que peut amener la réduction du travail du sol en maraîchage.

Conseiller : Céline MATHIEU



Les maraîchers du Haut-Diois (Drôme)

Territoire : Haut-Diois



8

MARAÎCHERS

Années du projet : 2021

Sujet : La gestion des sols et de leur fertilité

Face à l'émergence des thématiques sur le sol vivant, des maraîcher.e.s sur petites surfaces se sont questionné.e.s sur comment allier des pratiques de réduction du travail du sol avec la nécessité d'une production suffisamment rémunératrice.

Cette thématique a permis de mobiliser les maraîcher.e.s du territoire lors d'une formation sur la méthode Hérody d'analyses des sols. Cette journée a permis de rappeler les fondamentaux agronomiques souvent délaissés par les nouvelles pratiques pour remettre de la cohérence dans les itinéraires techniques et les pratiques de fertilisation, notamment dans un contexte pédologique (sols argileux et très calcaire) défavorable à la minéralisation. La fin d'année permettra de faire un bilan des pratiques mises en place et de leurs résultats.

Conseiller : Samuel L'ORPHELIN



SMACC : La Synergie des Maraîcher(e)s Auvergnat(e)s face aux Changements Climatiques

Territoire : Auvergne (03, 63, 43 et 15)



15

MARAÎCHERS

Années du projet : 2021-2024

Sujet : Repenser sa ferme maraîchère pour anticiper, s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique en Auvergne

Ces dernières années ont été marquées par des aléas climatiques anormaux, soutenus, fréquents et aléatoires. Face à ces constats, les maraîcher.e.s d'Auvergne cherchent des solutions, anticipent les difficultés et s'adaptent. Ils ont créé un groupe de travail permettant l'adaptation de leur ferme et de leurs pratiques dans l'optique d'en améliorer la résilience et les performances (agronomiques, écologiques, sociales et économiques), tout en luttant contre ce réchauffement. À partir de diagnostics, le groupe aux systèmes riches et variés, va travailler sur les solutions envisageables et transférera ses réflexions aux autres maraîcher.e.s faisant face à des problématiques similaires par des journées techniques et des livrables.

Conseiller : Alexandre BARRIER-GUILLOT

POUR ALLER + LOIN

Retrouver toutes les coordonnées des conseiller.e.s en dernière de couverture.



↑ visite GIEE émergence, Tours sur Meymont (63), Juillet 2021

L'arboriculture bio dans le Piémont italien : une filière rattrapée par ses surfaces et ses volumes

Rédaction
Céline **VENOT**
ADABio

Relecture
Myriam **DESANLIS**
et Alice **ODOUL**
FRAB AURA

Le voyage d'études dans le Piémont italien organisé par l'ADABio et l'ARDAB a rassemblé 15 arboriculteurs bio provenant de l'Isère, de l'Ain, de la Savoie, du Rhône, de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Drôme, pendant deux jours fin juin.

Les 2 minibuses du groupe ont passé la frontière italienne et traversé des plaines de maïs impressionnantes avant d'arriver dans le bassin arboricole très localisé autour de Saluzzo, au milieu de vergers à perte de vue.

• Contexte de la filière arboriculture dans le Piémont

Les productions fruitières phares du Piémont sont surtout la pomme et la poire qui prennent petit à petit des surfaces sur la production de pêche aujourd'hui. Historiquement, le kiwi était très présent dans la région mais le verger est en dépérissement actuellement. Il est touché par la bactériose (perte de 6000 ha de production en 10 ans) et les problèmes climatiques : gel hivernal et pourriture du bouton floral.

Le contexte économique de la filière fruits bio est peu réjouissant. Entre 2016 et 2020, les surfaces en bio ont doublé pour atteindre 3100 ha de fruits bio dans le Piémont. En 2020, il y avait 6 465 ha de pommes en bio, ce qui représente 22 % des surfaces en pommiers. 51% du verger de poiriers est en bio. Cet accroissement a eu l'effet d'un « appel d'air » et aujourd'hui les prix s'effondrent : le bio se vend quasiment au prix du conventionnel. A cela s'ajoutent des problèmes techniques : une dizaine de producteurs vont quitter l'AB. Lorsque l'on interroge Luca Nari, de la station expérimentale Agrion sur les raisons des différences de prix aujourd'hui entre l'AB et le conventionnel, il répond :

- ~ **Peu de différenciation marketing** dans les supermarchés
- ~ **Problème de planification** : des surfaces importantes ont été converties d'un seul coup sans anticiper la commercialisation
- ~ **Problème pour avoir des fruits en fin de saison en lien avec trop de pucerons lanigères** : des vergers sont arrachés.

La commercialisation est tournée vers les circuits longs et l'industrie, 80% de la production est exportée. Le bio ne représente que 3% de la consommation italienne. Les grandes surfaces captent toute la marge. Le Piémont, en avance techniquement et en en dynamique de conversion il y a 15 ans, fait face aujourd'hui à une offre en fruits bio plus importante que la demande. Les vergers en bio sont très productifs (40 T / ha en pêches et poires et 50 T / ha en prunes et pommes) mais les politiques locales ne s'impliquent pas dans le développement de l'aval de la filière bio. En outre, le foncier est très cher (150 000 euros / ha), comme nous l'explique la station de conditionnement BioFruits Service. Des alternatives aux fruits à noyaux et pépins sont alors recherchées : les stations expérimentent les amandiers.

• Principaux enjeux techniques de la filière fruits

La station d'expérimentation en fruits AGRION (anciennement CRESO) nous a présenté les principaux enjeux de la filière arboriculture en bio :

Pour la pomme :

Bioagresseurs les + présents	Bioagresseurs causant le + de dégâts
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pucerons lanigères ■ Carpocapse ■ Punaise diabolique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Feu bactérien ■ Tavelure : peu de matières actives sauf le soufre et le cuivre + problème d'équipements

Les variétés de pommes principalement produites dans le Piémont italien sont : Gala, Red Delicious, Golden, Ambrosia, Fuji. Les surfaces de variétés de pommes peu sensibles à la tavelure comme Story, Crimson Crisp, Opal, Fujon, Dalinette, Tessa, Mandy, Smeralda et Inobi augmentent.

Pour la poire :

Bioagresseurs les + présents	Bioagresseurs causant le + de dégâts
<ul style="list-style-type: none"> ■ Punaise diabolique ■ Tavelure ■ Carpocapse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tavelure : beaucoup de contamination dans l'été ■ Feu bactérien ■ Punaise diabolique

Pour les poires, ce sont les variétés William, Abate et Conférence qui sont principalement produites.

Pour la pêche :

Bioagresseurs les + présents	Bioagresseurs causant le + de dégâts
<ul style="list-style-type: none"> ■ Monilia ■ Forficule ■ Sharka 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Monilia ■ Forficule

Un tour dans les vergers de la station nous a donné un aperçu de différents porte-greffes, d'essai de ports originaux (guyot, palmette, axe) et la conduite palissée des fruitiers, aussi bien en fruits à pépins que noyaux.

• Visite de trois vergers bio :

Trois producteurs en fruits diversifiés nous ont accueilli ensuite, pour partager leurs pratiques en bio, accompagnés par le technicien en arboriculture, bilingue, Enrico Barra. Le contexte climatique est

humide avec une configuration en cuvette du Piémont. Localement, les vergers de fruits à pépins sont confrontés à une pression en tavelure forte, le puceron lanigère est aussi très présent et le feu bactérien est aussi très développé depuis quelques années. A côté de cela, le carpocapse, les autres pucerons et les monilioses ne sont pas des problématiques majeures dans les vergers en termes de dégâts.

La tavelure :

Dans la plupart des vergers italiens, **une stratégie à base de soufre (Thiopron) est effectuée en préventif avec de la bouillie sulfo-calcique en curatif** pour gérer la tavelure. **Aucun cuivre n'est utilisé, seulement pour traiter les chancres.**



↑ Une belle dynamique au sein du groupe des arboriculteurs bio français



Ce qui a surpris, marqué les producteurs :

« L'utilisation du soufre liquide »

« la largeur des haies fruitières »

« monter plus haut pour faire plus de volume »

« La façon de tailler »

« Une agriculture industrielle à l'italienne »

« La commercialisation non maîtrisée »

« Les échanges, pas de barrière »

« Les italiens sont bavards sur la technique, pensent industrie avant le fruit, les mentalités sont différentes. Ils subissent le bio alors que nous on l'approuve ».

Le puceron lanigère :

Le puceron lanigère arrive doucement au moment de la conversion. Les vergers qui manquent de lumière sont souvent plus touchés. **Il génère d'importants dégâts pendant 2 ans puis les populations baissent.** Une fois que l'équilibre du verger est établi, les producteurs français soulignent que le lanigère n'est plus un problème.

L'introduction d'Aphelinus mali, prédateur naturel de ce puceron est délicate car il se nourrit spécifiquement de pucerons lanigères locaux. Une stratégie consiste à soulever les filets Alt'carpo pendant deux semaines entre les deux vols de carpocapses pour que les auxiliaires régulent les populations. **Aphelinus mali, lorsqu'il est présent, régule les populations en 2 à 3 semaines.**

Un passage avec de l'eau seule diminue les dégâts. Le pyrèthre (autorisé en Italie) n'a pas d'effet, le Neemazol non plus. Les producteurs utilisent de la **zéolithe passée avant fleur tous les dix jours.** La zéolithe cisaille et protège (produit neutre). C'est de la poudre de roche qui blesse l'insecte (pucerons lanigères, psylles), le dérange, sans abîmer le matériel. Elle **fonctionne aussi sur oidium** car la poudre assèche davantage que le soufre. Elle se mélange avec tous les autres produits phytosanitaires. Toutefois, associée au cuivre, son efficacité baisse. Les italiens utilisent le produit ZEM70 de la société BALCOM.

Le monilia :

Les vergers italiens visités ne sont pas trop touchés par le monilia : la taille en vert est pratiquée sur feuille avant récolte (et pas sur fleurs). **La zéolithe aide à limiter le monilia** car c'est une matière asséchante. D'autres producteurs **gèrent le monilia avec de la bouillie sulfo-calcaïque et du soufre.** En bio, les producteurs s'entendent pour affirmer qu'il vaut mieux éviter les variétés sensibles au monilia et les nectarines.

Autres ravageurs :

La confusion sexuelle suffit pour réguler les tordeuses.

Les **traitements sur pucerons ont lieu seulement la première année à l'huile blanche** (25 à 30 L/ha).

Les **forficules** sont problématiques sur nectarines seulement. Les italiens utilisent le Spinosad (Success) pour les réguler. Si le verger rencontre de grands problèmes, ils préconisent de travailler le sol, sur toute la surface, à l'automne.

Conduite :

Les pêchers sont conduits en axes simples pour faciliter le travail, ils sont implantés sur G7677. Le scion est attaché au fil de fer en année 1. Il est rabattu en laissant 2 yeux en coupe latérale.

Concernant les fruits à noyaux, la pêche jaune est cultivée pour le frais, les autres sont cultivées pour l'industrie. Celles pour l'industrie sont "moins bonnes" et les récoltes moins mûres. Toutefois, celles destinées au marché du frais étant commercialisées en circuits longs et à l'export, les pêches sont récoltées fermes aussi, 10 jours avant maturité. Les rendements sont de 50 T / ha environ.

Des échanges appréciés :

Les échanges ont été bilatéraux et intéressants : les italiens techniquement pointus sur les aspects conduites, taille, mécanisation ont discuté avec les français bien au fait sur la biodiversité. Ce déplacement a aussi souligné la force des circuits courts dans le changement d'échelle de la bio en France.

La dynamique de ce groupe, sympathique et conviviale, a également conduit à de **riches partages techniques et humains.** Ce voyage a renforcé les liens entre les producteurs. Le groupe est demandeur d'un autre voyage d'études. **Prochaine destination : la Suisse du 6 au 8 février 2022 !**



↑ Un verger d'Opale enherbé sous filet paragrèfle noir



↑ Les pommiers sont conduits plus hauts et le producteur visité butte les rangs

COUVERTURE DU SOL

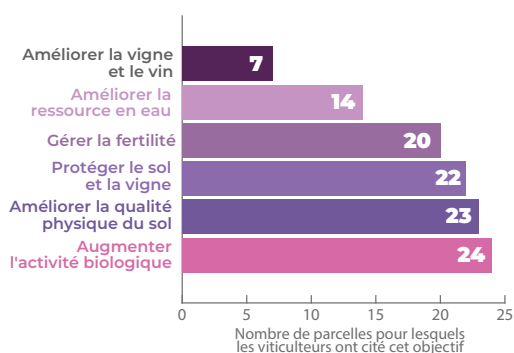
Analyse des pratiques de gestion des couverts végétaux semés en viticulture bio drômoise

Rédaction

Mathilde **GIBAUD**
et Julia **WRIGHT**
Agribiodrôme

Au printemps 2021, Agribiodrôme a mené une étude sur les couverts végétaux semés dans les parcelles de vignes, dans 3 secteurs viticoles du département : le Nord Drôme vers Tain-L'Hermitage, le Diois, et le Sud Drôme à la limite du Vaucluse. Les pratiques de gestion des couverts végétaux en 2020-2021 ont été étudiées chez 16 viticulteurs via des entretiens semi-directifs, et les performances des couverts ont été évaluées sur 27 de leurs parcelles à l'aide de la méthode MERCI. Cette synthèse résume les itinéraires techniques observés et les résultats obtenus.

Objectifs visés par le couvert ↓



• Quels services visés avec les couverts végétaux ?

Bien que l'objectif de gestion de la fertilité du sol soit très présent, les couverts végétaux ne sont pas utilisés uniquement en tant qu'engrais vert, mais aussi pour favoriser la vie du sol, en améliorant la structure, le décompacter ou limiter l'érosion.

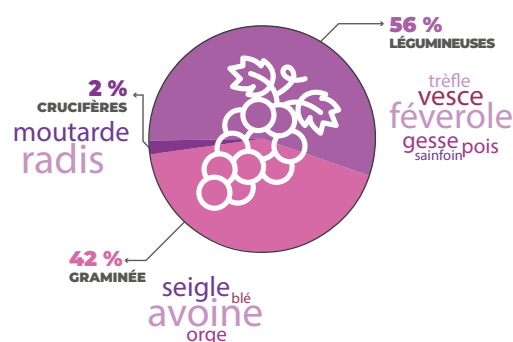
• Quelle stratégie de semis ?

Dans l'échantillon étudié lors de la saison 2020-2021, 15 viticulteurs sur 16 ont semé leurs couverts végétaux après les vendanges de 2020. La période de semis a été d'environ 1 mois puisque quasiment la totalité des parcelles a été semée entre le 19 septembre et le 20 octobre 2020. 7 couverts ont été semés en semis direct, sans travail du sol au préalable, soit 26% des parcelles étudiées.

Densité de semis : de 41 à 315 kg/ha pour une moyenne de **162 kg/ha (valeurs en plein)**.

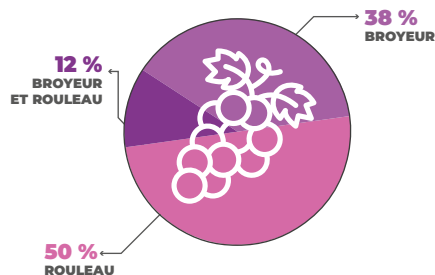
23 des 27 parcelles ont été semées 1 inter-rang sur 2 avec, en général, une rotation tous les ans. La majorité des couverts (20 sur 27) était composée de 3 espèces au maximum. Parmi ces 20 couverts, 10 consistaient en un mélange d'une graminée et d'une légumineuse. Toutefois, d'autres couverts étaient très diversifiés et pouvaient compter jusqu'à 11 espèces.

Composition moyenne des couverts ↓

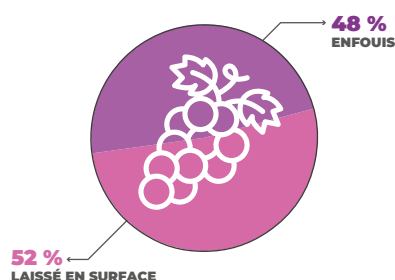


• Quelle méthode d'entretien et de destruction ?

Entretien du couvert ↓



Destruction du couvert ↓



L'entretien du couvert a commencé début ou mi-mai pour la plupart des parcelles, mais dès mars pour d'autres. Cette date est choisie en fonction du stade de développement des plantes et de la biomasse puis des conditions météo.

Dans cet échantillon de parcelles, la stratégie de fertilisation est basée sur le fait que les couverts végétaux ne suffisent pas à assurer la nutrition de la vigne, ainsi 24 parcelles sur 27 ont été fertilisées à l'automne ou au printemps.

• Coûts et temps de travail

Le coût d'achat des semences varie de 56 à 346 €/ha pour une moyenne de 167 €/ha (valeurs en plein), soit une moyenne de 1,03€/kg de semences.

Temps de travaux se répartissent de la manière suivante :

- ~ 1h50/ha pour préparer le sol
- ~ 0h20/ha pour préparer le mélange à semer
- ~ 1h35/ha pour semer
- ~ 1h10/ha pour un broyage (ou 30 min/ha pour un roulage)

Soit un total de 4h55 / ha si broyage ou 4h15 / ha si roulage.

Pour diminuer ces coûts, 6 viticulteurs utilisent du matériel en coopérative ou du matériel qu'ils avaient déjà avant de mettre en place des couverts, et 9 viticulteurs ont auto-construit soit leur semoir soit leur rouleau.

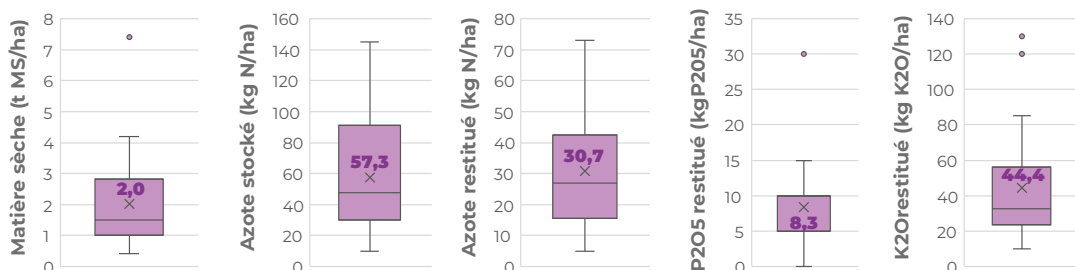
Ce temps de travail dédié aux couverts est considéré comme trop long par seulement 3 viticulteurs sur 16. D'autres trouvent que cela nécessite surtout une réorganisation du travail et de la main d'œuvre. Par exemple, 5 viticulteurs combinent des passages d'entretien du couvert avec d'autres opérations de gestion de la vigne (éclimage).

• Performances techniques

La production de biomasse sèche (2 tonnes/ ha en moyenne) et le stockage d'azote (50 U/ha en moyenne) par les couverts sont les données les plus fiables car calculées à partir des pesées de biomasses fraîches et de références issues d'essais, d'expérimentations et de mesures au champ.

En effet, les autres données, celles dites « de restitution » sont issues de simulations ne dépendant pas du climat ni du type de sol (seulement de la réserve utile), elles supposent que tous les couverts non enfouis et laissés en surface sont broyés (et non pas roulés), et ne prennent pas en compte plusieurs passages de broyeur.

Performances de production de biomasse sèche, de stockage d'azote et de restitution d'azote, de phosphore et de potassium 180 jours après la destruction du couvert (les croix et chiffres violets représentent les moyennes) ↓





↑ Rouleau Roll_n_sem



↑ Semoir auto-construit



↑ Semoir Gerber

• Effet des pratiques sur la biomasse et l'azote restitué

Les restitutions d'azote durant le 1er mois après la destruction du couvert augmentent significativement avec la densité de semis. En revanche, aucun effet de la densité de semis n'a été observé après ce 1er mois.

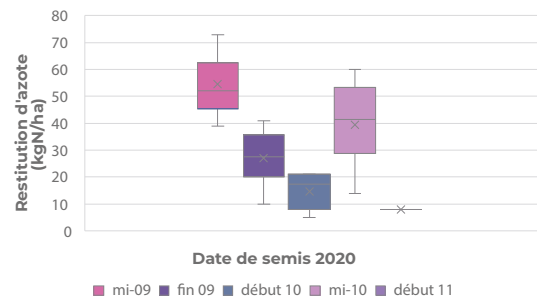
Il semble que la quantité d'azote stockée dans le couvert augmente avec le pourcentage de légumineuses (mais aucun effet statistiquement significatif n'a été prouvé). De plus, les restitutions d'azote durant le 1er mois après la destruction du couvert ainsi que les restitutions totales d'azote 180 jours après augmentent significativement avec le pourcentage de légumineuses. Les autres performances, telles que la production de biomasse, les restitutions d'azote à d'autres dates ou encore les restitutions de phosphore et de potassium, ne semblent pas dépendre du pourcentage de légumineuses dans le couvert.

Cependant, la date de semis influence fortement le niveau de biomasse et l'azote restitué des couverts. En effet, les couverts semés mi-septembre sont plus performants en termes de :

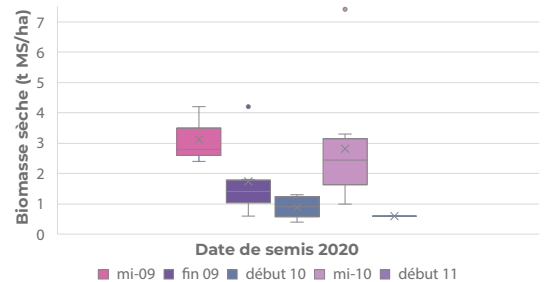
- ~ Production de biomasse sèche
- ~ Stockage d'azote
- ~ Restitutions d'azote, de phosphore et de potassium

Pour favoriser la production de biomasse et les restitutions de minéraux, il semble donc que des semis mi-septembre ou mi-octobre soient les plus intéressants. Pour les couverts de mi-septembre, il s'agit de ceux qui ont bénéficié de plus de degré-jours et pour ceux semés mi-octobre, cela correspond à la fin de la période de pluie de fin septembre/début octobre 2020 (de 60 mm à 100 mm selon le secteur). Les semis réalisés début novembre montrent les performances les plus faibles des couverts.

Quantités d'azote potentiellement restituées 180 jours après la destruction du couvert (les croix symbolisent les moyennes) ↓



Biomasse sèche produite par les couverts selon la date de semis (les croix symbolisent les moyennes) ↓



• Perspectives

Davantage de parcelles avec des couverts végétaux seront étudiées en 2021/2022 pour augmenter la taille de l'échantillon et mieux voir les effets des pratiques sur les performances des couverts. D'autres performances devraient être évaluées, notamment au niveau de la production de raisin et de la qualité du vin, mais également au niveau de l'amélioration de la qualité du sol car c'est un objectif important pour les viticulteurs drômois.

Taille hivernale en hauteur avec grimpeur encordés ↓



Cueilleuse dans l'arbre : identification des branches à couper à la perche élagueuse ↓



Bilan d'un projet de valorisation du tilleul des Baronnies Provençales

La filière tilleul est en crise depuis les années 80, suite à l'effondrement des prix du marché et la disparition des foires au tilleul. Aujourd'hui, les entreprises grossistes ont estimé à environ 10 tonnes le manque de tilleul bio français et doivent s'approvisionner à l'étranger. Ce manque de matière première est stable et constant, ce n'est pas l'effet d'une conjoncture.

Depuis 2019, Agribiodrôme travaille auprès de 9 entreprises grossistes de PPAM⁽¹⁾ pour relancer la dynamique de cueillette de tilleul (Baronnies et Diois) : communication large, formation cueillette, expérimentation de cueillette collective, mise en place de partenariats techniques et institutionnels.

En parallèle, le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales mène un projet depuis 2 ans qui a pour objectif la mise en place d'actions de valorisation du tilleul destinées à confronter la production et la demande en tilleul des Baronnies à court et moyen terme. Nous pouvons citer les actions intéressantes pour les cueilleurs :

→ **La cartographie en ligne** : un outil collaboratif qui permet de recenser les arbres « cueillables » du territoire ⁽²⁾. Cela permet, d'une part, aux cueilleurs de trouver des arbres disponibles à cueillir sur le territoire et, d'autre part, de mettre en lien les propriétaires d'arbres et les cueilleurs afin de créer un échange taille de l'arbre vs cueillette de l'arbre.

→ **La mise en place de deux formations à destination des cueilleurs, coordonnée par Agribiodrôme** : une journée sur la taille en hiver « Comment tailler un arbre abandonné pour le remettre en production de bractées ? », et une journée sur la cueillette en juin « Réaliser une cueillette performante et qualitative ».

→ **L'étude des variétés cultivées** : elle a permis d'identifier d'un point de vue botanique et d'un point de vue agronomique une vingtaine de variétés cultivées. Des fiches descriptives ont été réalisées à partir d'un herbier de plus de 700 arbres des Baronnies.

→ Enfin, pour les producteurs qui souhaitent planter des tilleuls sur leurs parcelles ou aux

abords de leur ferme, le projet a également lancé une **expérimentation avec l'ONF pour créer des plants de semis de *Tilia platyphyllos* issus des forêts de tilleuls sauvages des Baronnies**. D'ici 5 ans, 2 000 plants seront disponibles aux communes et aux particuliers.

A l'issue de ces 3 années, il est question bien sûr de donner une suite à ce travail et de poursuivre les coopérations. Le modèle familial de la cueillette du tilleul a disparu et il est désormais temps de structurer un nouveau modèle professionnel efficace et rentable en prenant en compte les enjeux de sécurité (grimpe dans l'arbre) et de qualité. La valorisation du produit est un enjeu indéniable. Celle-ci pose la question du prix, de la qualité du produit et des différentes valorisations possibles. En effet, il existe d'autres utilisations que l'infusion de bractées de tilleul, comme la poudre de feuille, l'alimentation du bétail, la cosmétique. Les cueilleurs auront intérêt à se fédérer et à travailler en coopération avec les botanistes, les grossistes et les transformateurs, les gastronomes, les professionnels du tourisme, un travail d'envergure !

→ **Les prochaines formations à noter, pour les futurs cueilleurs de tilleul :**

Des formations sur la taille et la cueillette du tilleul auront lieu en mars et en juin 2022. Contactez Agribiodrôme !

Le CFPPA de Nyons met en place une formation de 2 semaines (UCAR) en mars et en juin 2022 (modules au choix pour les agriculteurs) sur la cueillette des arbres avec un focus particulier sur le tilleul.

Rédaction

Julia **WRIGHT**
Agribiodrôme

⁽¹⁾ *Herbier du Diois, Senteurs Alpes Provence, Golgamma, Herbarom, Nateva, Bontoux, Alp'Erbo, SCOP Ti, Comptoir d'Herboristerie*

⁽²⁾ Lien : <http://sit.pnrpaca.org/baronnies-provencales-inventaire-tilleul/index.html>



↑ Les jeunes mammifères doivent être nourris de préférence au lait maternel ; le lait de remplacement (en poudre) bio ne pourra plus contenir de matières premières végétales

ACTUALITÉ

Rédaction

Anne **HAEGELIN**
FRAB AuRA

Solenn **BRIOUDE**
et Marie **REDON**
Bio63

Nouvelle réglementation bio en élevages : les principaux changements à partir de 2022

Aux termes de négociations marathons engagées depuis 2014, les nouveaux contours européens de la réglementation bio se dessinent enfin. Après parution du règlement de base en mai 2018 (RUE 2018/848) qui pose les principes généraux du mode de production biologique et donne les règles globales, ce sont une quinzaine de textes secondaires qui ont été ou seront publiés d'ici fin 2021, pour constituer, ensemble, le nouveau cahier des charges européen de la production biologique. Cette nouvelle architecture réglementaire sera bientôt décryptée en détail grâce à des fiches par production, en cours de finalisation par la FNAB (voir la rubrique « cahier des charges » du site www.produire-bio.fr). Voici d'ores et déjà un panorama des principaux changements qui vont s'appliquer aux élevages biologiques au 1er janvier 2022.

• Des changements transversaux

Le champ d'application de l'agriculture biologique va s'élargir. De nouvelles productions animales seront couvertes par le règlement bio européen (comme les lapins, les cervidés, les poulettes pré-pondeuses). Remplacés par des règles européennes, les cahiers des charges nationaux liés à ces productions disparaissent. La nouvelle réglementation bio UE couvrira aussi de nouveaux produits issus des élevages comme la

laine, les peaux (brutes et non traitées) ou la cire d'abeille.

Le principe d'autonomie alimentaire se trouve renforcé, avec obligation d'autoproduire 30% (au lieu de 20%) de l'alimentation des monogastriques sur les fermes (ou à défaut sur la « région », terme qui n'est toujours pas défini) et 70% pour l'alimentation des ruminants (avec un temps de transition prévu, le seuil actuel de 60% restant en vigueur jusqu'au 31/12/2023). La part

Focus « logement des veaux » :

Suite à des problèmes d'interprétation, l'INAO a proposé des arbitrages concernant l'obligation de découverte minimale des espaces extérieurs, compris entre 5 et 50%, qui seront intégrés au guide de lecture au 1er janvier 2022. Ces évolutions ne sont toutefois pas liées à la nouvelle réglementation bio, mais à des imprécisions françaises dans l'application de l'actuel cahier des charges bio (cf article de La Luciole n°28). Les veaux devront ainsi pouvoir accéder à l'extérieur à partir de l'âge de 6 semaines (quand les conditions le permettent), et pâturer dès que possible et au plus tard à 6 mois. Les éleveurs ont jusqu'à fin 2022 pour mettre leurs bâtiments en conformité ; à partir de 2023, les veaux pourront être déclassés pour absence d'accès à l'extérieur.

Plus de détails sont apportés dans l'article « Accès à l'extérieur et au pâturage des veaux : de nouvelles règles adoptées » à lire sur www.produire-bio.fr

d'alimentation en 2ème année de conversion (C2) pouvant être achetée à l'extérieur est également ramenée de 30 à 25%. Il reste néanmoins possible d'apporter 100% de l'alimentation en C2 s'il s'agit d'aliments autoproduits sur la ferme. Des évolutions sont aussi prévues concernant le bien-être animal, avec interdiction de la coupe des queues et des dents pour les porcs (encore autorisées actuellement sous dérogation). L'épointage du bec des poussins (de 3 jours), l'écornage et l'ébourgeonnage, ou la coupe des queues des moutons restent autorisés sous dérogation et au cas par cas. Enfin, les bolus vétérinaires composés de molécules allopathiques chimiques de synthèse à usage préventif seront explicitement interdits.

Autre changement transversal (toutes productions confondues) : l'INAO reprend la gestion de toutes les dérogations (sauf celle concernant les semences et plants : procédure actuelle inchangée) avec la mise en place de nouvelles bases de données, notamment pour suivre les disponibilités en animaux reproducteurs, poussins et poulettes, aliments protéiques pour l'alimentation des monogastriques... Les procédures de demande de dérogation en ligne seront généralisées via le portail :

<https://sve.derogationbio.inao.gouv.fr/#/>

• ... Et des évolutions spécifiques par espèce

Pour les herbivores :

- **Les jeunes mammifères doivent être nourris de préférence au lait maternel**, durant 90 jours au moins en bovins et équins, 45 jours pour les petits ruminants. Les aliments d'allaitement de remplacement contenant des composants chimiques de synthèse ou des composants d'origine végétale sont désormais interdits.
- **L'attache des bovins en bâtiment reste possible sous dérogation, mais uniquement pour les fermes de moins de 50 animaux adultes** (ce qui exclut du décompte les génisses et les mâles de moins de 2 ans) et sous condition de 2 sorties par semaine. La question d'appliquer la transparence GAEC pour appliquer le seuil de « 50 animaux adultes » n'est toujours pas tranchée.
- **La dérogation rendant possible la finition des bovins en bâtiment sur les 3 derniers mois d'engraissement** pendant la période de pâturage disparaît, mais des précisions sont encore attendues.
- **La transhumance et la conduite en estive doivent également être précisées** via le guide de lecture.

La règle d'accès à l'extérieur pour tous les animaux se renforce, toujours sous réserve que les conditions le permettent ↓



Focus castration des porcelets :

L'obligation de prise en charge de la douleur par anesthésie (locale ou générale) fait l'objet de préconisations actuellement en débat et relève de la réglementation générale. L'ITAB et la FNAB se sont attelés à trouver des protocoles mieux adaptés à la bio (projet FARINELLI) qui ont été présentés en webinaire le 9 novembre 2021. Sujet à suivre de près !



Focus poulettes :

Fin de l'autorisation d'utilisation de poulettes de moins de 18 semaines non bio. Les poulettes de plus de 3 jours devront donc être élevées selon le cahier des charges bio.

Pour les monogastriques :

→ **Alimentation** : la dérogation autorisant 5% de matières protéiques non bio dans l'alimentation des animaux disparaît dès le 01/01/2022 pour les adultes. Elle reste maintenue pour les jeunes (porcelets de moins de 35kg et poulettes de moins de 18 semaines) mais uniquement jusqu'à fin 2026.

→ **La durée de conversion des parcours** sera au minimum d'un an (et non plus 6 mois).

→ Bâtiments :

~ **Pour les porcs**, fixation d'un nouveau seuil maximum de 50% de caillebotis pour les surfaces extérieures, et découverte des courettes extérieures à 50%. Un planning de mise en conformité progressive des bâtiments a été négocié avec l'INAO, avec échéances en 2022 pour l'ouverture sur 3 côtés des courettes, en 2023 pour le taux de découverte des courettes, en 2025 pour l'adaptation des densités extérieures, en 2026 pour l'accès à l'extérieur des animaux en post-sevrage et en gestation, et en 2028 pour l'accès à l'extérieur des truies en maternité.

~ **Pour les volailles**, les vérandas sont désormais considérées comme des « parties extérieures supplémentaires » mais ne sont pas considérées comme « un espace de plein-air ». Les parcours devront être aménagés avec arbres et/ou arbustes.

• Et les abeilles ?...

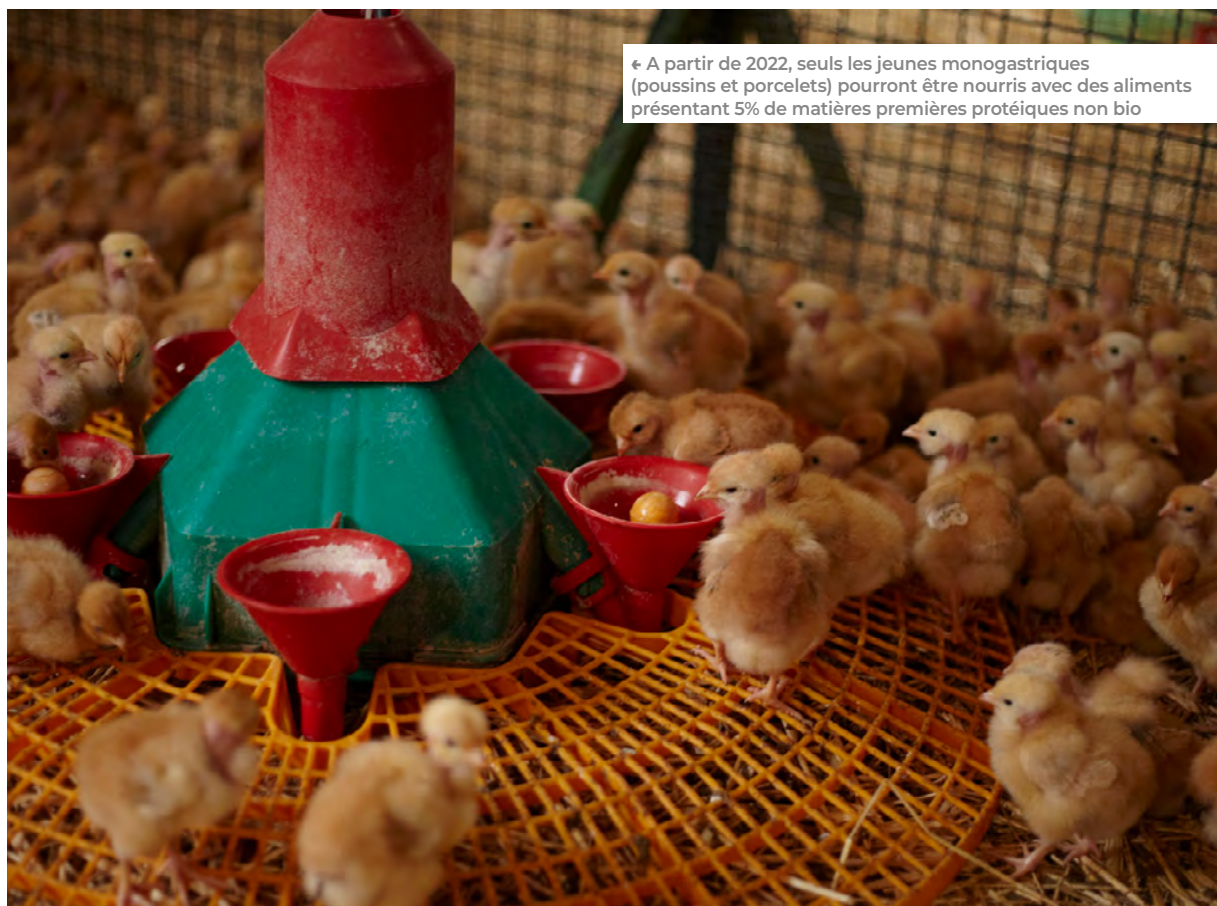
En 2022, l'autorisation de « prestation de pollinisation » disparaît, et des précisions devraient être apportées sur l'encadrement des zones et/ou périodes de butinage autorisées. Le déplacement des ruches sur des zones non-conformes sera possible uniquement sur dérogation pour circonstance catastrophique (climatique...). Des discussions sont encore en cours (à l'INAO et avec les professionnels) ; arbitrages à venir à retrouver prochainement via la rédaction du prochain guide de lecture... et dans un prochain article de « La Luciole » !

POUR ALLER + LOIN

Actualités, évolutions réglementaires précises et les nouvelles fiches réglementaires FNAB par production, à suivre sur :

www.produire-bio.fr

(via le moteur de recherche pour accéder simplement au sujet qui vous intéresse et via la rubrique « cahier des charges »)



← A partir de 2022, seuls les jeunes monogastriques (poussins et porcelets) pourront être nourris avec des aliments présentant 5% de matières premières protéiques non bio

DIVERSIFICATION

Rédaction
Elodie **DE MONDENARD**
et Romain **COULON**
Bio 63

Le retour de la Cameline sativa : elle a tout d'une grande !

Depuis 2020, un partenariat s'est construit dans le Puy-de-Dôme entre un paysan-huillier, un collectif de producteurs-apporteurs, ainsi qu'un laboratoire de bio-technologies, tous implantés sur le département. L'objectif ? Créer une filière d'huile de Cameline Bio et Equitable à destination des cosmétiques. De quoi assoler une cinquantaine d'hectares de *Camelina sativa* en année de lancement de la filière.

• Une multitude de qualités : agronomiques et nutritionnelles

Cette petite crucifère historique, longtemps oubliée sur le territoire, car remplacée par le colza, fait à nouveau parler d'elle. Et pas seulement pour sa fonction "tuteur" en association avec les lentilles. Depuis 2020, dans le Puy-de-Dôme, la Cameline est semée comme culture principale !

C'est une crucifère estivale, à cycle court... Et chaque mot a son importance !

Crucifère : de quoi diversifier les familles de cultures autrement que par des engrais verts (moutarde), le Colza étant très difficile en bio sur nos territoires.

Estivale : Un semis estival permet de travailler le sol dans les bonnes conditions au printemps, un coup de pouce lorsque les parcelles sont très enherbées.

Cycle-court : elle peut être conduite en culture principale mais également en dérobée.

En plus de ces qualités agronomiques, les graines de Cameline sont remarquables pour leurs teneurs en Oméga 3 de qualité. Un critère nutritionnel qui a le vent en poupe, au vu de notre alimentation déséquilibrée en Oméga 6.

Cependant, malgré les multiples intérêts agronomiques, cumulés aux forts intérêts nutritionnels, la filière est restée jusqu'à présent anecdotique (marché de niche avec quelques débouchés en vente directe). Ce qui relaie au second plan cette petite crucifère des rotations actuelles.

• La naissance d'une nouvelle filière.

C'est la rencontre, en 2019, entre un paysan-huillier et un laboratoire en recherche et développement, Greentech, qui est à l'origine de la construction de cette nouvelle filière. Chacun d'eux, intéressé par la Cameline. Qu'à cela ne tienne, après quelques mois d'échanges et des essais produits, les premiers besoins sont identifiés en volume : 10T d'huile sont nécessaires, soit environ 50 hectares... Il va falloir la jouer collectif.

Le paysan-huillier se rapproche de ses collègues bio avec qui il est déjà très en lien via le GIEE Bio Motivés de Limagnes qui a débuté en 2017. Un nouveau collectif de céréaliers bio s'organise.

Bio 63 accompagne le collectif à se fédérer. Une association est créée le 18 décembre 2020 afin de garantir le bon fonctionnement entre chaque acteur de la filière : le "Collectif Bio-Diversifié" est né.



Producteurs et transformateurs travaillent ensemble aux questions de gouvernance, de garantie des prix,

d'engagement sur le long terme. Un règlement intérieur est constitué. Des contrats types "producteur-transformateur", ou encore "transformateur-client final" sont réfléchis. Ainsi qu'une convention tri-partite qui régit le fonctionnement global.

• Une filière Équitable, en toute transparence

La création de filière labellisée FairForLife via

Focus : Cameline et alimentation humaine ?

→ En parallèle de la mise en place de la Filière bio et équitable, le "Collectif Bio-Diversifié" est en lien avec l'INRAe, dans le cadre du Projet REVOMEGA. Les céréaliers devaient implanter différentes variétés de Cameline afin d'étudier leur qualité nutritionnelle.



Bio Partenaire, imposée par l'acheteur, oblige le collectif de producteurs à se poser les questions d'une filière équitable Nord-Nord. Cela concerne à la fois la partie économique : construction des prix de vente et des prix de sauvegarde, répartition de la valeur entre chaque acteur, engagement tri-annuel, mais également la partie environnementale : des diagnostics "biodiversité" sont en cours sur les fermes du collectif.

Avec un maître mot : la transparence.

• Une organisation collective

La planification des parcelles de Cameline Bio s'est organisée entre les 10 fermes membres de l'association "Collectif Bio-Diversifié". Une réunion de planification a permis de recenser les projets d'assolement de chacun, que ce soit en culture principale ou en dérobée.

Un temps de veille et de suivi technique tout au long de la culture est également réalisé par Bio 63. Objectif : compiler l'ensemble des données techniques en fonction des ITK de chacun et ainsi, mettre en évidence les facteurs de réussites et/ou d'échecs de la production de cette culture dans le contexte pédoclimatique local.

• Un galop d'essai... en année humide

La réintroduction de la Cameline dans les rotations a aussi un intérêt face au dérèglement climatique. Ses besoins en eau sont relativement faibles et sa racine pivotante lui permet une exploration profonde du sol. L'idée du collectif était donc également de pouvoir développer des cultures adaptées aux conditions climatiques de demain (pic de chaleurs, raréfaction de la pluviométrie).

Les conditions de cette année avec les fortes pluies et les faibles températures ne sont donc pas idéales pour "tester" l'adaptation de la Cameline au réchauffement climatique. Néanmoins des enseignements peuvent en être tirés.

• Des implantations difficiles...mais de belles levées

Au total, un cinquantaine d'hectares devaient être implantés pour satisfaire aux besoins du démarrage de la filière. Les excès d'eau au moment du semis ont conduit certains agriculteurs à changer leur fusil d'épaule. Ce sont donc seulement 35 hectares qui ont pu être mis en place.

En effet, le semis de la cameline est un point crucial. C'est une petite graine, pas plus grosse qu'une graine de luzerne. La préparation du lit de semences, la profondeur de semis sont autant de facteurs primordiaux. Une préparation trop grossière ou un semis dans des terres non ressuyées est à proscrire sous peine de voir un pourcentage de levée très faible.

En revanche, les parcelles qui ont pu être semées, ont bénéficié des pluies de l'été et les levées ont été rapides et homogènes. La plante n'a bien sûr subi aucun stress hydrique tout au long de son cycle.

Plusieurs techniques d'implantations ont été testées cette année. Semoir à céréales, herse rotative plus semoir, semis à la volée. Mais, nous n'avons vu quasiment aucune différence de levées...les fortes pluies ont lissé les résultats. Seules les parcelles trop "motteuses" ont subi une perte pouvant aller jusqu'à 30% à la levée.

Nous avons pu aussi comparer les semences certifiées achetées auprès d'un distributeur et des semences de fermes produites chez un des agriculteurs du collectif. Aucune différence sur la levée n'a été observée. Il est donc possible de faire sa propre semence de cameline si on est équipé de trieur. La petite taille de la graine facilite grandement le tri.

• Une gestion de l'enherbement compliquée en année humide

La majorité des parcelles ont été semées à une densité de 7 Kg/ha. Cette densité combinée à une très belle levée ont permis de garder les parcelles relativement propres (couverture du sol) malgré les conditions climatiques plus que favorables à la levée d'adventices cette année. De plus, aucun passage de désherbage mécanique (herse étrille notamment) n'a pu être effectué. La densité de semis et la préparation du sol (sans parler de la rotation) sont donc des éléments majeurs qu'il ne faut pas sous-estimer et surtout que l'on peut piloter. Le désherbage mécanique n'est qu'un levier complémentaire, car fortement dépendant des conditions climatiques. Dans les types de sols de la Limagne (Argilo calcaire - terrain très lourd à plus de 40% d'argile), la perte à la levée peut être conséquente. Les parcelles semées plus claires (5 Kg/Ha) ont été beaucoup plus compliquées à maintenir propre (chardons, chénopodes, lise-

Synthèses des résultats techniques

• 35 ha

réellement implantés pour 50 Ha de besoin théorique

• 32 ha

récoltés car 3 Ha détruits pour cause d'enherbement

• Env. 24 T

récoltées soit un rendement moyen de 750 kg/Ha

• Env. 20 ha

à 500 kg/ha de rendement

(terrain à moindre potentiel et enherbement plus prononcé = chardons, chénopodes, amarantes)

• Env. 15 ha

avec une moyenne de 11 Qx/ha

rons) et le rendement est par conséquent moitié moindre que sur les parcelles restées propres.

• Intérêt de la faucheuse andaineuse?

La récolte en deux temps a fait son apparition en Limagne cette année. Le principe : faucher une culture, la laisser sécher au sol, avant de venir la reprendre avec la batteuse (équipée d'un Pick Up) pour la battre.

Deux parcelles ont été récoltées en deux fois cette année. La présence de chénopodes et amarantes encore vertes, alors que la cameline était presque récoltable, a poussé deux agriculteurs à tenter l'expérience.

Résultat, après environ 10 jours passés au sol, la récolte de la cameline a pu se faire dans de très bonnes conditions à un taux d'humidité de 9%. Sans cela, le lot aurait dû être trié immédiatement, voire séché puis trié, pour garantir sa conservation. En année normale au niveau pluviométrie et température, l'andain serait certainement resté moins longtemps sur le sol. Le taux d'impuretés



↑ Graines de Cameline

de ces deux parcelles est similaire aux parcelles restées propres et récoltées en une fois.

• Quelques éléments à retenir avec le recul de cette première année :

~ **Faucher assez haut quand c'est possible**, pour que l'andain repose sur la chaume. Cela permet de mieux faire circuler l'air et donc sécher l'andain de manière homogène. D'autant plus, s'il subit des pluies comme cette année.

~ **Reprendre l'andain par les graines** et non pas par le bas de la plante pour faciliter la montée dans la batteuse.

• Conclusion

Pour compléter ces premiers résultats, un temps de travail collectif autour des données technico-économiques sera réalisé dans l'hiver. Objectifs : identifier le seuil de rentabilité et plafond de cette culture et éventuellement argumenter une modification du prix de vente.

Cette filière naissante a bien entendu besoin de se roder. Le Collectif Bio-diversifié va également réaliser un bilan sur le fonctionnement de cette première année et les ajustements à prévoir pour la conforter pour les années à venir.

La démarche est reconnue GIEE lors de l'appel à projet DRAAF 2021. Bio 63 va pouvoir poursuivre son animation durant les 3 prochaines années et conforter la mise en place et le développement de la filière Cameline.



↑ Cameline en andain

Rédaction
Landry DEVIN
ARDAB

Vers une relocalisation de la filière blé-farine-pain dans la Loire

Depuis 2020 l'ARDAB, l'ADDEAR 42 et la Ferme Au Quartier (une plateforme de distribution de produits bio et locaux) œuvrent conjointement à un projet de structuration d'une filière locale de blé panifiable à destination des boulangers et des transformateurs de la Loire.

L'origine de ce projet s'ancre dans l'envie de plusieurs éleveurs de la Loire de se diversifier et de réorienter localement une partie de leurs productions à destination de la consommation humaine. En effet, la Loire est un territoire tourné vers l'élevage et suite au contexte économique et climatique de plus en plus difficile, ces producteurs souhaitent améliorer la durabilité de leurs fermes.

Dans un premier temps l'ARDAB et ses partenaires ont mis en place une série d'actions afin de déterminer les potentialités de relocalisation de la filière sur le territoire ainsi que le rapprochement des acteurs de la filière.

→ **Des accompagnements techniques des agriculteurs dans la production de blé panifiable en AB.** Des temps dédiés aux blés populations ont été organisés. Les producteurs ont pu visiter des collections de blés, échanger sur les variétés adaptées au contexte pédoclimatique et aux qualités de panification.

→ **Un travail d'état des lieux des outils de meunerie présents sur le territoire** a été réalisé. Des moulins à la ferme aux minoteries industrielles, ces différents acteurs ont été rencontrés afin de comprendre leur fonctionnement et d'identifier les contraintes techniques (éloignement, allotement de la production, traçabilité, modalité de mouture, coût...).

→ **Une rapide étude de marché auprès des artisans boulangers du territoire** a permis de

nous conforter dans l'intérêt du projet et surtout l'envie des acteurs de relocaliser une filière équitable.

→ A l'issue de ces premières phases de travail, un **comité de pilotage (COFIL)**, réunissant producteurs de céréales, paysans meunier, boulangers et des partenaires (ADDEAR, ARDAB, FAQ), s'est constitué afin d'échanger et de décider les actions à mettre en place.

Fort de ces deux premières années de travail, le COFIL souhaite persévérer dans la structuration de cette filière. L'ambition étant d'arriver à terme à l'élaboration d'une charte encadrant et regroupant les acteurs de la filière. Dans un contexte climatique et agricole dégradé, l'intention de cette filière poursuit plusieurs objectifs à savoir :

→ **La relocalisation de l'alimentation de nos bassins de vie**, et plus particulièrement la relocalisation de la production de céréales panifiables à destination des fournils du territoire.

→ **La mise en œuvre d'une concertation** entre les différents acteurs de cette filière, à savoir producteurs de céréales, paysans meunier, meuniers, boulangers et transformateurs afin de rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de qualité, à un prix équitable pour tous.

→ **Maintenir des exploitations** nombreuses, viables et vivables sur le territoire.



↑ Exemple d'une unité de tri et stockage chez un paysan-meunier dans la Loire © ARDAB

TOUS EN formation ! AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



1. LA GÉOBIOLOGIE EN ÉLEVAGE.

10 et 17 janv. 2022 *Vaunaveys-la-Rochette (26)*

Contact :
06 31 69 96 46
ppellissier@agribiodrome.fr

2. POULES PONDEUSES BIO : LES BASES DE L'ÉLEVAGE

11, 12 et 25 janv. 2022 *Isère*

Contact :
06 26 54 31 71
technique.pa38@adabio.com

3. MARAÎCHAGE BIO : BILAN DE CAMPAGNE ET CONNAÎTRE SON SOL POUR ADAPTER SA FERTILISATION.

11 janv. 2022 *Loire*

Contact :
06 30 42 06 96
celine-ardab@aurabio.org

4. ÉLEVAGE : PRATIQUER LA BIO-KINÉSIOLOGIE

11-12 janv. 2022 *Haute Loire*

Contact :
04 71 02 07 18
cloe.hauteloirebio@aurabio.org

5. APICULTURE : GESTION DE LA DYNAMIQUE DES COLONIES ET GESTION DU CHEPTEL

13 janv. 2022 *Ardèche*

Contact :
07 85 03 50 01
fleur.moirot@agribio7.org

6. DIVERSIFICATION : DÉVELOPPER UN ATELIER DE LÉGUMES DE PLEIN CHAMP EN AB : CAROTTES ET POIREAUX.

13 janv. 2022 *Brignais (69)*

Contact :
06 77 75 28 17
landry-ardab@aurabio.org

7. SOL : COMPRENDRE SON SOL EN OBSERVANT LES PLANTES BIOINDICATRICES (INITIATION)

13 janv. 2022 *Rhône ou Loire*

Contact :
07 86 27 17 70 - ardab2@aurabio.org

8. ÉLEVAGES BOVINS : ÉLEVEUR INFIRMIER, PERFECTIONNEMENT

13 janv. 2022 *Saint Julien en vercors (26)*

Contact :
06 31 69 96 46
ppellissier@agribiodrome.fr

9. MARAÎCHAGE BIO : BILAN DE CAMPAGNE PUIS IDENTIFICATION DES MALADIES ET MOYENS DE LUTTE

17 janv. 2022 *Rhône*

Contact :
06 30 42 06 96
celine-ardab@aurabio.org

10. VITICULTURE : RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS ALTERNATIVES : HOMÉOPATHIE, FABRIQUER SOI-MÊME LES ISOTHÉRAPIES ET LES POIVRES

17 janv. 2022 *Ardèche*

Contact :
07 85 03 50 01
fleur.moirot@agribio7.org

11. VOLAILLES : PRÉVENIR ET GUÉRIR LES MALADIES PAR LES MÉDECINES NATURELLES ET L'AUTOPSIE.

17-18 janv. 2022 *Aubières (63)*

Contact :
07 89 41 88 75
solenn.bio63@aurabio.fr

12. VITICULTURE : VINIFICATION DOUCE, PRATIQUER ET SUIVRE UNE VINIFICATION EN LIMITANT LE SOUFFRE ET SUIVRE UNE FERMENTATION AU MICROSCOPE

18 janv. 2022 *Ardèche*

Contact :
07 85 03 50 01
fleur.moirot@agribio7.org

13. RATS TAUPIERS : FAVORISER LA LUTTE PAR LES PRÉDATEURS NATURELS ET CONSTRUIRE DES NICHOS

20 janv. 2022 *Haute Loire*

Contact :
04 71 02 07 18
cloe.hauteloirebio@aurabio.org

14. ÉLEVAGE : NICHOS À LA FERME. BIOLOGIE DES OISEAUX ET CHAUVE-SOURIS, CONSTRUIRE ET POSER LES ABRIS ET NICHOS

20-21 janv. 2022 *Drôme*

Contact :
06 31 69 96 46
ppellissier@agribiodrome.fr

15. ÉLEVAGE : PHYTHOTHÉRAPIE

20-21 janv. 2022 *Savoie ou Haute-Savoie*

Contact :
06 21 69 09 80
technique.pa7374@adabio.com

16. TOUTES PRODUCTIONS : PLANTER DES HAIES SUR SA FERME

24 et 31 janv. 2022 *Privas (07)*

Contact :
06 82 42 48 57
remi.masquelier@agribio7.org

17. ÉLEVAGES CAPRINS ET OVINS BIO : ÉLEVEUR INFIRMIER

24 janv. 2022 *Drôme*

Contact :
06 31 69 96 46
ppellissier@agribiodrome.fr

18. MARAÎCHAGE : PILOTER SON IRRIGATION

25 janv. 2022 *Centre Drôme*

Contact :
06 31 69 98 25
slorphelin@agribiodrome.fr

19. GRANDES CULTURES AGRICULTURE RÉGÉNÉRATIVE : CONNAÎTRE LES BASES

25 janv. et 15 févr. 2022 *Brivadois (43)*

Contact :
04 71 02 07 18
cultures.hauteloirebio@aurabio.org

20. PPAM : AMÉLIORER LA GESTION DES ADVENTICES GRÂCE À L'IMPLANTATION DE COUVERTS VÉGÉTAUX

26 janv. 2022 *Rhône ou Loire*

Contact :
06 77 75 28 17
landry-ardab@aurabio.org

21. ÉLEVAGE : LES SOINS D'URGENCE

27 et 28
janv. 2022 Drôme

Contact :
06 31 69 96 46
ppellissier@agribiodrome.fr

22. PETITS FRUITS : EXPÉRIMENTATIONS ET ÉCHANGES POUR FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES

31 janv.
et 1^{er} fév. 2022 Saint-Agrève (07)

Contact :
07 85 03 50 01
fleur.moirot@agribio7.org

23. MARAÎCHAGE BIO, ARBORICULTURE ET PETITS FRUITS : ÉCONOMISER L'EAU EN FAVORISANT LA VIE DU SOL (MYCORHIZES)

31 janv. et
1^{er} ou 2 fév.
2022 Puy de Dôme

Contact :
06 23 60 66 51
myriam.desanlis@aurabio.org

24. VITICULTURE : SOINS DES PLANTES PAR LES PLANTES

1^{er} au 3
fév. 2022 Isère, Ain
ou les Savoie

Contact :
06 26 54 42 37
technique.viti@adabio.com

25. VITICULTURE : FERTILITÉ DES SOLS ET GESTION DES COUVERTS VÉGÉTAUX

3 fév. 2022 Isère, Ain
ou les Savoie

Contact :
06 26 54 42 37
technique.viti@adabio.com

26. APICULTURE : OUTILS ET MÉTHODE POUR SENSIBILISER LE PUBLIC À L'APICULTURE BIO SUR L'EXPLOITATION ET EN EXTÉRIEUR

3 fév. 2022 Eure (26)

Contact :
07 85 03 50 01
fleur.moirot@agribio7.org

27. BIODIVERSITÉ : CONNAÎTRE ET ACCUEILLIR LES AMPHIBIENS SUR MA FERME

3 fév. 2022 Haute Loire

Contact :
04 71 02 07 18
cloe.hauteloirebio@aurabio.org

28. MARAÎCHAGE BIO : SE DONNER DES REPÈRES TECHNICO-ÉCONO- MIQUES POUR PRENDRE DU RECUL SUR SA FERME

7 fév. 2022 Saint-Agrève (07)

Contact :
06 09 98 26 46
alexandre.barrier-guillot@aurabio.org

29. APICULTURE : PRODUCTION D'HY- DROMEL ET DE "VINAIGRE" DE MIEL

7 et 8 fév.
2022 Ardèche

Contact :
07 85 03 50 01
fleur.moirot@agribio7.org

30. VITICULTURE : VIGNES ET CÔTEAUX ET BIODYNAMIE

fév. 2022 Voyage d'études
dans le Valais Suisse

Contact :
06 98 42 36 80
jwright@agribiodrome.fr

31. MARAÎCHAGE : GESTION DES ADVENTICES

8 fév. 2022 Rhône ou Loire

Contact :
06 30 42 06 96
celine-ardab@aurabio.org

32. BIODYNAMIE : CONNAÎTRE LES BASES ET PRINCIPES POUR TOUTES PRODUCTIONS

9 et 10 fév.
2022 Haute Loire

Contact :
04 71 02 07 18
cloe.hauteloirebio@aurabio.org

33. BIODYNAMIE : CONNAÎTRE LES BASES ET PRINCIPES POUR TOUTES PRODUCTIONS

10 fév. 2022 Haute Loire

Contact :
04 71 02 07 18
cloe.hauteloirebio@aurabio.org

34. PPAM BIO : CONNAÎTRE ET MAÎTRISER LES TECHNIQUES DE MULTIPLICATION

10 et 14 fév.
2022 Villars (42)

Contact :
07 86 27 17 70
ardab2@aurabio.org

35. GRANDES CULTURES : FERTILITÉ DES SOLS

11 fév. 2022 Haute -Savoie

Contact :
06 21 69 09 80
technique.pa7374@adabio.com

36. MARAÎCHAGE : S'INSPIRER DU MARAÎCHAGE « SOL VIVANT »

17 fév. 2022 Centre Ardèche

Contact :
06 82 42 48 57
remi.masquelier@agribio7.org

37. PPAM : ADOPTER LES BONNES PRATIQUES DE CUEILLETTE POUR UNE GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

17-18 fév. 2022 Saint-Marcel
l'Éclair (69)

Contact :
06 77 75 28 17
landry-ardab@aurabio.org

38. MARAÎCHAGE BIO : COUVERTS VÉGÉTAUX

21 fév. 2022 Rhône ou Loire

Contact :
06 30 42 06 96
celine-ardab@aurabio.org

39. DÉCOUVRIR L'ARBORICULTURE BIOLOGIQUE DANS UNE AUTRE RÉGION

21-22
fév. 2022 FIBL, station de
recherche
à Lausanne

Contact :
06 30 42 06 96
celine-ardab@aurabio.org

40. MARAÎCHAGE BIO : ITINÉRAIRES TECHNIQUES EN RÉDUCTION DU TRAVAIL DU SOL, OUTILS EN SYSTÈMES MA- NUELS, PETITE ET GROSSE MÉCANISATION.

22 fév. 2022 Rhône ou Loire

Contact :
06 30 42 06 96
celine-ardab@aurabio.org

41. GRANDES CULTURES : DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE

23 fév. 2022 Haute-Savoie

Contact :
06 21 69 09 80
technique.pa7374@adabio.com

42. VITICULTURE : BIODYNAMIE, PERFECTIONNEMENT

28 fév. 2022 Nord Drôme

Contact :
06 98 42 36 80
jwright@agribiodrome.fr

43. PRIX DE VENTE : CALCULER SON COÛT DE REVIENT POUR AJUSTER SES PRIX DE VENTE

22 fév. &
15 mars 2022 Haute-Loire

Contact :
07 61 22 10 57
amelie.hauteloirebio@aurabio.org

→ Contact des conseillers du réseau des agriculteurs biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes



● **FRAB AuRA** ●
Les Agriculteurs **BIO**
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Siège administratif :
INEED Rovaltain TGV,
BP 11150 Alixan
26958 Valence cedex 9

contact@aurabio.org
Tél : 04 75 61 19 35

■ Myriam **DESANLIS**
Fruits, PPAM, Maraîchage
myriam.desanlis@aurabio.org
Tél : 04 73 44 46 14

■ Alexandre **BARRIER GUILLOT**
Conseiller Maraîchage Bio Auvergne
alexandre.barrier-guillot@aurabio.org
Tél : 06 09 98 26 46



● **Agribiodrôme** ●
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme

Pôle Bio, Écosite du Val de
Drôme,
150 av. de Judée
26400 Eurre

contact@agribiodrome.fr
Tél : 04 75 25 99 75

■ Samuel **L'ORPHELIN**
Maraîchage et Grandes Cultures
slorphelin@agribiodrome.fr
Tél : 06 31 69 98 25

■ Julia **WRIGHT**
Viticulture, PPAM et Apiculture
jwright@agribiodrome.fr
Tél : 06 98 42 36 80

■ Pierre **PELLISSIER**
élevage
ppellissier@agribiodrome.fr
Tél : 06 31 69 96 46

■ Mathilde **GIBAUD**
Arboriculture et viticulture
mgibaud@agribiodrome.fr
Tél : 06 82 65 91 32



● **Allier BIO** ●
Les Agriculteurs **BIO** de l'Allier

9 place Félix Cornil
03 300 Cusset

■ Fabrice **THÉVENOUX**
animation.allierbio@aurabio.org
Tél : 06 62 71 06 51



● **ARDAB** ●
Les Agriculteurs **BIO** de Rhône et Loire

Maison des agriculteurs
BP 53 - 69 530 Brignais

contact-ardab@aurabio.org
Tél : 04 72 31 59 99

■ Landry **DEVIN**
Grandes Cultures et PPAM
landry-ardab@aurabio.org
Tél : 06 77 75 28 17

■ Gaëlle **CARON-FARION**
grandes cultures et PPAM
ardab2@aurabio.org

■ Marianne **PHILIT**
Élevage et Apiculture
marianne-ardab@aurabio.org
Tél : 06 77 75 10 07

■ Céline **DEPRES**
Fruits, légumes et viticulture
celine-ardab@aurabio.org
Tél : 06 30 42 06 96



● **Agri Bio Ardèche** ●
Les Agriculteurs **BIO** d'Ardèche

AGRI BIO ARDÈCHE
Bat MDG
593 route des Blaches
07 210 ALISSAS

T. 04 75 64 82 96
agribioardeche@aurabio.org

■ Fleur **MOIROT** - chargée de mission
Fruits, PPAM, viticulture et apiculture
fleur.moirot@agribio7.org
Tél : 04 75 64 93 58

■ Rémi **MASQUELIER**
Elevage et maraîchage
remi.masquelier@agribio7.org
Tél : 06 82 42 48 57



● **Haute-Loire BIO** ●
Les Agriculteurs **BIO** de Haute-Loire

2 rue de Pranaud
43700 Coubon

association.hautloirebio@aurabio.org
Tél : 04 71 02 07 18

■ Cloé **MONTCHER**
Élevage et Apiculture
cloe.hautloirebio@aurabio.org
Tél : 07 83 70 68 10

■ Julie **GRIGNION**
Grandes cultures
cultures.hautloirebio@aurabio.org
07 69 84 43 84



● **ADABio** ●
Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie

95 route des Soudanières
01250 Ceyzeriat

Tél : 04 74 30 69 92

■ Céline **MATHIEU**
Maraîchage dept. 01 & 38
technique.pv3801@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 97

■ Céline **VENOT**
Maraîchage dept. 73 & 74
Arboriculture et petits fruits
technique.pv7374@gmail.com
Tél : 06 12 92 10 42

■ Julie **VINAY**
Viticulture, Apiculture, PPAM
technique.viti@adabio.com
Tél : 06 26 54 42 37

■ Eve **GENTIL**
Polyculture Élevage dept. 73 & 74
technique.pa7374@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 80

■ Polyculture Élevage dept. 01
technique.pa01@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 71

■ Charlotte **DOR**
Polyculture Élevage dept. 38
technique.pa38@adabio.com
Tél : 06 26 54 31 71

forum.adabio.com



● **BIO 63** ●
Les Agriculteurs **BIO** du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat,
BP 70007
63171 Aubière Cedex

Tél : 04.73.44.45.28

■ Élodie **DE MONDENARD**
Grandes Cultures
elodie.bio63@aurabio.org
Tél : 06 87 10 85 39

■ Marie **REDON**
Elevage et Apiculture
marie.bio63@aurabio.org
Tél : 06 07 11 36 84

■ Romane **MONDOR**
Grandes Cultures
04 73 44 45 28
romane.bio63@aurabio.org

■ Priscille **GELLY**
Maraîchage, fruits, PPAM et viticulture
06 50 16 70 73
priscille.bio63@aurabio.org

■ Solenn **BRIOUDE**
Volailles
07 89 41 88 75
solenn.bio63@aurabio.org



● **BIO 15** ●
L'agriculteur **BIO** du Cantal

Rue du 139ème RI,
BP 239
15002 Aurillac Cedex

Tél : 04.71.45.55.74.

■ Lise **FABRIÈS**
animatrice Cantal
bio15@aurabio.org

Avec le soutien de :



www.aurabio.org